

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

02

EDUCATION

04

SOCIAL

01

TRANSPORT

06

ADMINISTRATION

28

ECONOMIE

04

RURAL

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

NON DEFINIS

04

N° 2624

18 Aout 2022

18 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [N° 0043/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 0043/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 17 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE(FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

2

Reference [004/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGUEVER, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-08-2022

3

Reference [N°002/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°002/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02 /AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

4

Reference [0176/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0176/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 09/LC/ MINREX/CIPM/2022, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

5

Reference [N°004/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°004/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/C. NGOG MAPUBI /CIPM /2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI - PROGRAMME ANNUEL 2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	003/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°003/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE BOURHA, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	31-08-2022

7

Reference	N° 1675-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1675-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	N° 0044/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 0044/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 17 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE (FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	00110 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 00110 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 DU 11 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0010/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE (ÉLECTRIFICATION) DANS LES RESERVES DU MUSEE NATIONAL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	001/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°001/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS : N°001/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE TONGO ; N°002/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TONGO ; N°003/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHE : CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES ET UN BLOC DE SIX (06) TOILETTES A NDOBIAN ; N°004/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) A NDOBIAN.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [N°001/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°001/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES EQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II – LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) – NGOG BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD – NGUINTEM – MBANGA LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MAMB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

12

Reference [N°001/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N°001/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES EQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II – LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) – NGOG BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD – NGUINTEM – MBANGA LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MAMB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [ADDITIF N°_01](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°_01_/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_008_/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU_19 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU – NKOAMBANG (LIM SUD) DANS LA COMMUNE D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DUCENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

14

Reference [001/C/CNDOB/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°001/C/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRE NATIONAUX OUVERTS N°001, 002, 003 ET 004/AONO/CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

15

Reference [00030/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00030/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 11 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0010/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE (ÉLECTRIFICATION) DANS LES RESERVES DU MUSEE NATIONAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	00000249 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000249 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 004 DU 18 AVRIL 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUIVI EVALUATION AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	1381-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 Lire
Titre/objet	DECISION N° 1381-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES, L'ÉQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DE KITS POMPES IMMERGÉES ÉLECTRIQUES ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE ET LA CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON ARMÉ AVEC RÉSERVOIR D'UN VOLUME DE 60 MÈTRES CUBES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

18

Reference	002/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°002/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS :N°005/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) CONSTRUCTION DES DORTOIRS ET VESTIAIRES A NDOBIAN ;N°006/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU PAVILION MERE ET ENFANTS AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN ;N°007/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FROWN DE ROUTE COMMUNALE— CARREFOUR SAR/SM — HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	N° 1675-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1675-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

20

Reference	0177/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
Titre/objet	DECISION N° 0177/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°10/LC/ MINREX/CIPM/2022, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	003/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET L'AVIS DE CONSULTATION :N°009/AONO/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NDOBIAN — DJONGO — NDOTTO 3 — NDOTTO 1 (9.00KM) ; N°001/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU PAVILION MERE ET ENFANTS AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

22	Reference	000048/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000048/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 09 JUILLET 2022 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES LOCALITÉS DE BONEPOUPA 1, NTABAKO ET YABASSI BY DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE) AU SOUMISSIONNAIRE GROUPEMENT GOPHER SERVICES SARL/ETS C&N SERVICES.FINANCEMENT : FONDS DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE) EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N°003/D/C-NBI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°003/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08/06/ 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

24	Reference	026/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18/ Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE 10 BRAS DE CHARGEMENT DANS LES POSTES DE CHARGEMENT CAMIONS (PCC) DES DEPOTS SCDP DE NSAM A YAOUNDE (04), DE BAFOUSSAM (04) ET DE BESSENGUE A DOUALA (02 DONT 01 POUR LE CHARGEMENT EN SOURCE DU JET A1).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-09-2022

25	Reference	002/C/CNDOB/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRE NATIONAUX OUVERTS N°005, 006 ET 007/AONO/CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

26

Reference	0081/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0081/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	N/A

27

Reference	N°0751-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcq Lire
Titre/objet	DECISION N°0751-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	N/A

28

Reference	ADDITIF N 002/FNE/DG/ Lire
Titre/objet	ADDITIF N 002/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/FNE/CIPM/22POUR LA FOURNITURE DE VEHICULESAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	N/A

29

Reference	014/D/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 014/D/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINPMEEESA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA CONNEXION À INTERNET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINPMEEESA (PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	N/A

30

Reference	003/C/CNDOB/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 ET L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de clôture	N/A

31

Reference	N° 0012/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0012/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. (FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference [N°005/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°005/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/C. NGOG MAPUBI /CIPM /2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI - PROGRAMME ANNUEL 2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

33

Reference [N°004/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°004/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/C. NGOG MAPUBI /CIPM /2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI - PROGRAMME ANNUEL 2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

34

Reference [00000246](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000246 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 001 DU 08 AVRIL 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN MANAGER CHARGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

35

Reference [0082/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0082/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP (INTERNET PROTOCOL) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [0178/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0178/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 06/M/MINREX/CIPM/2022, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP (INTERNET PROTOCOL) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference	000456/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000456/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 09 JUILLET 2022 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES LOCALITÉS DE BONEPOUPA 1, NTABAKO ET YABASSI BY DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE) EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

38	Reference	000426/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000426/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC DU 03 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS ET LETTRE-COMMANDES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOLZIBI-NKOLEKOTING-KOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OKOLA, ÉLECTRIFICATION RURALE PAR RÉSEAU MONOPHASÉ DE L'AXE BILIK-EKOREZOCK DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO ET CONSTRUCTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT/BT MONOPHASÉ DU VILLAGE ODING OTOA DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO , RÉGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	011/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SQDVBG/SPM/SJPM/2 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SQDVBG/SPM/SJPM/2022DU 16/08/2022 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSORTIUM D'ONG/OSC POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'INGÉNIERIE SOCIALE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION HIMO DU PROLAC.
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	02-09-2022

40	Reference	004/AC/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/CDPM/2022 DU 15/AOUT/2022 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-09-2022

41	Reference	N°003/D/C-NBI/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°003/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08/06/ 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [N°005/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°005/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG BASSONG DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

43

Reference [25989/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 16 AOUT 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 25989/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION PARTIELLE DE L'IMMEUBLE MINISTÉRIEL N°2.FINANCEMENT : BIP MINDCAF, EXERCICE : 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE :56 37 482 02 330004 2228 3708

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-09-2022

44

Reference [N°002/D/C-NBI/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°002/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02 /AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

45

Reference [25988/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 16 AOUT 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 25988/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR L'ETUDE EN VUE DU RENFORCEMENT DE LA FIABILITE DES MAPES FONCIERES DANS LES SERVICES DU CADASTRE, PHASE IIFINANCEMENT : BIP MINDCAF 2022, EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 37 026 02 220021 36131

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-09-2022

46

Reference [10/AONO/PU/RS/VNT/C-ABAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'ABANG-MINKO DANS LA COMMUNE D'AMBAM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-08-2022

47

Reference [003/AONO/INS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2022 DU17/08/2022 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference	027/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 18/08/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT (R+3) AU SIÈGE DE LA SCDP A DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-09-2022

49

Reference	025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF A LA MISE EN CONFORMITE DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DEPOT SCDP DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-09-2022

50

Reference	03/AONO/JO3/CETIC-YEMKOUT/CDPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/JO3/CETIC-YEMKOUT/CDPM/2022 DU 18 AOUT 2022, POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU CETIC DE YEMKOUT DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE -REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-09-2022

51

Reference	11/AONO/PU/C-MNG/CIPM/2022 DU 08/0812022 Lire
Titre/objet	POUR L'EXECUTJON DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES REVETUES DU RESEAU PRIORITAIRE DANS LA COMMUNE DEMENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-09-2022

52

Reference	N° 1 3 8 0 – 0 2 2 /C/MSP/HGY/CIPM/ 22 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1 3 8 0 – 0 2 2 /C/MSP/HGY/CIPM/ 22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES, L'ÉQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DE KITS POMPES IMMERGÉES ÉLECTRIQUES ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE ET LA CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON ARMÉ AVEC RÉSERVOIR D'UN VOLUME DE 60 MÈTRES CUBES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

53

Reference	06/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [N° 0011/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0011/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. (FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

55

Reference [0080/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0080/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

56

Reference [017/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 12 AOUT 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 12 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU STADE MUNICIPAL D'EDÉA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-09-2022

57

Reference [003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/Sm/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTSÀ L'IMPRIMERIE NATIONALE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-09-2022

58

Reference [10/AONO/PU/C-MNG/CIPM/2022 DU 08/0812022](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VOIE D'ACCES A LA CITE MUNICIPALE ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DE LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, EN DEUX (02) LOTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 06-09-2022

59

Reference [03/C/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°03/C/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2022 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AU PROFIT DES GROUPEMENTS DES AQUACULTEURS DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference	006/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°006/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE TCHEVI, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	31-08-2022

61

Reference	014/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA CONNEXION À INTERNET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 56 39 167 03 340010 524211
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

62

Reference	95/2022/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U00 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 95/2022/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U00 PORTANT RESILIATION DES MARCHES N°S 06, 07, 08, 09/20/M/MINESEC-UGPEST/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PASSE AVEC LA SOCIETE AGL SERVICES BP 12738 DOUALA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

63

Reference	05bis/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 05BIS/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 17 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE TOYOTA FORTUNER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-09-2022

64

Reference	024/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES DES SITES ET DEPOTS DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2022 ET 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-09-2022

65

Reference	Additif n°1 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1 DU 17 AOÛT 2022 À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 000032/AONO/MINEE/CIPM/CCCM-AI/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ 400 KV NACHTIGAL BAFOUSSAM AINSI QUE LES OUVRAGES CONNEXES, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	000046/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000046/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC DU 03 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS ET LETTRE-COMMANDE RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOLZIBI-NKOLEKOTING-KOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OKOLA, ÉLECTRIFICATION RURALE PAR RÉSEAU MONOPHASÉ DE L'AXE BILIK-EKOREZOCK DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO ET CONSTRUCTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT/BT MONOPHASÉ DU VILLAGE ODING OTOA DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO , RÉGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

67	Reference	N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 27 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DU MARCHÉ N° 03 /M/C.OLANG/CIPM/2022. N°...02...../AONO/C.OLANG/CIPM/2022 DU 21/04 /2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASÉS ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITÉS DE MVOLO - NKOSSO - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINEE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

68	Reference	013/ONIT/BCC/ITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-09-2022

69	Reference	N°006/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDONG-CARREFOUR MVEM (7KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA. DÉPARTEMENT DE LA NIEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

70	Reference	012/ONIT/BCC/ITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UPSTATION DOWN TOWN IN BAMENDA .
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

71

Reference [N°002/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°002/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /A0NO/C.OLANGUINA/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLI. (AEP) A ENERGIES MIXTES OU HYBRIDE (ELECTRIQUE ET SOLAIRE) DANS LA LOCALITE D'AKOM KA DA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

72

Reference [N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 01 /AONO/C.OLANGUINA/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOL-TOP DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

73

Reference [N° 013/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 013/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA (MEVEN; LOT 2 (CSI DE NKOLAFAMBA); NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

74

Reference [2022-143/C/MINSEP/CMPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 2022-143/C/MINSEP/CMPM/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE HAUT NIVEAU DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

75

Reference [15./ONIT/BIIC/BIICITB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 15./ONIT/BIIC/BIICITB/2022 OF 04/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-08-2022

COMMUNE DE BOT-MAKAK

DECISION MUNICIPALE N° 0043/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 17 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE (FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,**

Vu La Constitution ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;

Vu L'arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,

Vu La lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à et à l'application du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision Municipale N° 000025/DM/CBM/SG/2022 du 31 Mai 2022 Révisant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Bot-Makak pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offre National N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 pour la Surveillance et le contrôle technique de la 2^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence ;

Vu Le procès-verbal n° 008 du 05 Août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 pour la Surveillance et le contrôle technique de la 2^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence, l'entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant lu (TTC) FCFA	Montant corrigés (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Surveillance et contrôle technique de la 2 ^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de Bot-Makak	INA3GES BP : 161 Yaoundé ; Tél : 677 014 034	12 289 070	12 289 070	Quatre (04) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

BOT-MAKAK le 17 Aout 2022

Article 3: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE BOURHA

DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGUEVER, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2022, le Maire, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de BOURHA (Maître d'ouvrage), un avis de consultation pour **la Réfection des salles de classe a l'EP de NGUEVER dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2022, le Maire, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de BOURHA (Maître d'ouvrage), un avis de consultation pour **la Réfection des salles de classe a l'EP de Nguever dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de**Onze millions (11 000 000) Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant la compétence en la matière

5. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'investissement Communal, exercice 2022**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Bourha.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bourha, au plus tard le **31/08/2022 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°005/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGUEVER DANS COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'ETREME-NORD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des travaux objet de la présente Demande de Cotation est de (30) jours. L'exécution se fera à l'EP de Nguever dans la Commune de BOURHA,

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Deux Cent vingt mille (220 000) francs CFA.**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°5 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bourha, au plus tard le **31/08/2022 à 10 Heures**, heure locale.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le **31/08/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de BOURHA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation**11.1- Critères éliminatoires (délais de production sous 48 heures)****11.1.1- Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Fausse déclaration,
- d) Documents falsifiés ou scannés ;

11.1.2- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

14. Attribution

n/a

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BOURHA.

BOURHA le 3 Aout 2022

Le MAIRE

TCHIKOUA

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

**DÉCISION N°002/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02 /AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre portant réorganisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°27/AP/JO8/SDL du 25 février 2022 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2022

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°02/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022;

Vu le rapport d'analyses de la Sous-commission d'analyse des offres et le PV des travaux subséquent ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :



LOT UNIQUE	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL	ETS SHALOM SERVICES B.P.: Tel.: 651 68 77 17	27 499 998 <i>(vingt-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit)</i>	27 499 998 <i>(vingt-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit)</i>	04 (quatre) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 0176/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 09/LC/ MINREX/CIPM/2022, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 60/9 19 janvier 1960 portant Création du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu l'Arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables du Ministère des Finances ;

Vu l'Arrêté n°00000210/MINFI du 11 juin 2020 portant création d'une Paierie Générale et des Paeries Spécialisées ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°19/AONO/MINREX/CIPM/202 du 10 juin 2022.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Acquisition du mobilier de bureau au MINREX	ETS KANG BP: 20 654 Yaoundé	49 846 500	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°004/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/C. NGOG MAPUBI /CIPM /2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI - PROGRAMME ANNUEL 2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre portant réorganisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°27/AP/JO8/SDL du 25 février 2022 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2022

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°05/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022;

Vu le rapport d'analyses de la Sous-commission d'analyse des offres et le PV des travaux subséquent ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :



LOT UNIQUE	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME	ETRAD SARL B.P.: 4992 Yaoundé Tel.: 656 64 68 39/677 59 44 44	19 953 428 (dix-neuf millions neuf cent cinquante-trois mille quatre cent vingt-huit)	19 258 875 (dix-neuf millions deux cent cinquante-huit mille huit cent soixante-quinze)	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 16 Aout 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE BOURHA

DEMANDE DE COTATION N°003/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE BOURHA, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2022, le Maire, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de BOURHA (Maître d'ouvrage), un avis de consultation pour **la Réfection des salles de classe a l'EP de Bourha dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

la Réfection des salles de classe a l'EP de Bourha dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **Sept millions cinq cent (7 500 000) Francs CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant la compétence en la matière.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'investissement Communal, exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Bourha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bourha, au plus tard le **31/08/2022 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°003/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE BOURHA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'ETREME-NORD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des travaux objet de la présente Demande de Cotation est de (30) jours. L'exécution se fera à l'EP de Bourha dans la Commune de BOURHA,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA**.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°5 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, seront recues à la Commune de Bourha, au plus tard le **31/08/2022 à 10 Heures**, heure locale.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le **31/08/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de BOURHA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**11.1- Critères éliminatoires (délais de production sous 48 heures)****11.1.1- Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Fausse déclaration,
- d) Documents falsifiés ou scannés ;

11.1.2- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BOURHA.

BOURHA le 3 Aout 2022

Le MAIRE

TCHIKOUA

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1675-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0751 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 09 Août 2022, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 du 28 avril 2022, pour l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE BOT-MAKAK

DECISION MUNICIPALE N° 0044/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 17 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE(FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,**

- Vu** La Constitution ;
- Vu** la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu** La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
- Vu** La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;
- Vu** L'arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
- Vu** La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,
- Vu** La lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à et à l'application du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu** la Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la Décision Municipale N° 000025/DM/CBM/SG/2022 du 31 Mai 2022 Révisant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Bot-Makak pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offre National N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 pour l'exécution de la 2^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence ;

Vu Le procès-verbal n° 008 du 05 Août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak ;

Considérant les nécessités de service.

D E C I D E

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 pour l'exécution de la 2^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence, l'entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant lu (TTC) FCFA	Montant corrigés (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Exécution de la 2 ^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de Bot-Makak	WORLD BUSINESS & CO BP : 6521 Kribi ; Tél : 676 731 010 / 690 571 010	175 505 467	175 505 467	Quatre (04) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

BOT-MAKAK le 17 Aout 2022

Article 3: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION N° 00110 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 DU 11 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0010/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE (ÉLECTRIFICATION) DANS LES RESERVES DU MUSEE NATIONAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/CAB du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics dans les Départements Ministériels ;

Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 01/07/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC ;

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 08/07/2022;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS EXPRESS** est attributaire de la lettre commande pour les travaux de mise à niveau du système électrique (électrification) dans les réserves du Musée National.

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Travaux de mise à niveau du système électrique (électrification) dans les réserves du Musée National	ETS EXPRESS TEL: 677 38 13 86 / 699 90 64 49	14 626 013 (Quatorze millions six cent vingt-six mille treize) FCFA	02 (Deux) Mois

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

YAOUNDE le 11 Aout 2022

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION N°001/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS :N°001/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE TONGO ;N°002/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TONGO ;N°003/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ : CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES ET UN BLOC DE SIX (06) TOILETTES A NDOBIAN ;N°004/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) A NDOBIAN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE « Maitre d'Ouvrage »

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 275/2004 24 Septembre 2004 portant Code des Marches Publics ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Decembre 2021 portant loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu Le Decret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marches publics ;

Vu Le Decret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2001/048 du 23 Fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marches publics ;

Vu Le Decret 2013/271 du 05 Aofft 2013 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marches publics ;

Vu Le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marches publics ;

Vu L'Arrete N°000275/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'election du Maire et des Adjoints au Maire a l'issue du scrutin municipal du 09 Fevrier 2020 dans la Commune de Ndobian, Departement du Nkam, Region du Littoral ;

Vu La Decision N°000302/D/MINMAP/SG/DAJ/MINAS du 14 Avril 2020 portant nomination des Presidents des commissions internes de passation des marches aupres de certaines communes ;

Vu La Decision N°002/DM/CNDOB/SG/2022 du 06/01/2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches de la Commune de Ndobian ; la Lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 precisant les mesures transitoires a observer suite a la signature et la publication du Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics ;

la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Decembre 2021 portant instructions relatives a l'execution des lois de finances, au suivi et au controle de l' execution du budget de l'Etat et aupres entites publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Budget d'Investissement Public 2022 ;

Vu Les Appels d'Offres Nationaux Ouverts N°001, 002, 003 et 004/AONO/C.NDOB/ CIPM/2022 du 20/01/2022 ;

Vu Le Proces-verbal de la proposition d' attribution de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune de Ndobian du 28/04/2022 ;

Vu La Lettre N°001/L/CNDOB/CIPM/2022 du 28/04/2022 du President de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune de Ndobian, relative a la proposition d'attribution ;

Vu Les necessites de services ;

DECIDE

Article 1er: Les entreprises ci-apres sont declarees adjudicataires des Projets a l'issue des Appels d'Offres Nationaux Ouverts :

1)Avis d'Appel d'Offre N°001/AONO/CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un (01) logement d'astreinte pour enseignants a l'Ecole Publique Primaire de Tongo dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **PROX-IS SARL**
- Montant TTC: **16 992 505 (Seize Millions Neuf Cent Quatre Vingt Douze Male Cinq Cent Cinq) Francs CFA**
- Delai **Trois (03) mois**

2) Avis d'Appel d'Offre N°002/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un hall de marche : construction de deux blocs de six (06) boutiques et un bloc de six (06) toilettes a Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **PROX-IS SARL**
- Montant TTC: **49 297 980** (Quarante neuf millions deux cent quatre vingt dix sept mille neuf cent quatre vingt) Francs CFA
- Delai Trois (03) mois

3) Avis d'Appel d'Offre N°003/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un magasin de stockage a Tongo dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **ETS CRYSTALE-SERVICES**
- Montant TTC: **22 959 039** (Vingt deux millions neuf cent cinquante neuf mille trente neuf) Francs CFA
- Delai Trois (03) mois

4) Avis d'Appel d'Offre N°004/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un centre zootechnique et veterinaire (CZV) a Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **ETS ETONGPRESTA**
- Montant TTC: **29 986 963** (Vingt neuf millions neuf cent quatre vingt six mille neuf cent soixante trois) Francs CFA
- Delai Trois (03) mois

NDOBIAN le 4 Mai 2022

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invites a passer retirer les offres dans un delai maximal de quinze (15) jours a la Mairie de Ndobian. Passé ce delai, ces offres seront purement et simplement detruites.

Article 3: La presente decision tient lieu de main-levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : Les representants des entreprises adjudicataires sont pries de se presenter a la Mairie de Ndobian, des publication de la presente decision, dans un delai maximal de sept (07) jours, pour suite de procedure. Passé ce delai, le Maitre d'Ouvrage se reserve le droit d'annuler les presentes attributions.

Article 5: La presente decision sera enregistree, publiee et communiquee partout ou besoin sera.

Le MAIRE

BEYAMBO Dieudonné

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°001/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES EQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II - LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) - NGOG BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD - NGUITEM - MBANGA LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MAMB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI (AUTORITÉ CONTRACTANTE) COMMUNIQUE :

Par décision N°001/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022, les lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres National ouvert sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Lots	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé ou négocié (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
NGUE & CIE (N & C)	24/30 soit 80%	1	9 961 286	9 961 286	3 Mois	Attribuée
ETS ONI AND SONS	25/30 soit 83.33%	2	38 249 438	38 249 438	3 Mois	Attribuée
MARTEAU SERVICE SARL	29/30 soit 96.67%		42 500 000	42 500 002	3 Mois	Attribuée
SHEDEX GLOBAL	26/30 soit 86.67%	3	15 061 275	15 061 275	3 Mois	Attribuée
MARTEAU SERVICE SARL	29/30 soit 96.67%		15 999 923	15 999 923	3 Mois	Attribuée

Lesdits Attributaires sont invités à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement des lettres-commandes y relatives.

LOTS N°	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATIONMOTIF
2	MARTEAU SERVICE SARL	ÉLIMINÉ/PLUS DISANT
3	MARTEAU SERVICE SARL	ÉLIMINÉ/PLUS DISANT

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Secrétariat Général de la Mairie de Ngog-Mapubi, sous peine de destruction.

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°001/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES EQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II – LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) – NGOG BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD – NGUITEM – MBANGA LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MANB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JERUSALEM MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre portant réorganisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjointes au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°27/AP/JO8/SDL du 25 février 2022 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2022

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°01/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022;

Vu le rapport d'analyses de la Sous-commission d'analyse des offres et le PV des travaux subséquent ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Les lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé ou négocié (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
LOT 1 : RÉHABILITATION DE HUIT (8) FORAGES EQUIPÉS DE PMH À BOUMNYEBEL, (LIKANDA) - NGOG MAPUBI, (EP) - MAKAI - MAPUBI NKO'O, (EP) - OMOG II - LIMAI, (EP) - MODE - BIBODI	NGUE & CIE (N & C)	9 961 286 <i>(neuf millions neuf cent soixante-un mille deux cent quatre-vingt-six)</i>	9 961 286 <i>(neuf millions neuf cent soixante-un mille deux cent quatre-vingt-six)</i>	03 (trois) mois
LOT 2 : CONSTRUCTION DE CINQ (5) FORAGES À BOUMNYEBEL, LIKANDA (AIRE DE REPOS) - NGOG BASSONG (BOGA MONG) - LIBELLINGOI-SUD - NGUINTEM - MBANGA	ETS ONI AND SONS	38 249 438 <i>(sept millions neuf cent quatre-vingt- quatorze mille cent soixante-trois)</i>	38 249 438 <i>(sept millions neuf cent quatre-vingt- quatorze mille cent soixante-trois)</i>	03 (trois) mois
LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (2) FORAGES À MANB CHEFFERIE LIEU-DIT SONG TANG NKOM ET À NSIMEKELLE QUARTIER JÉRUSALEM	SHEDEX GLOBAL	15 061 275 <i>(quinze millions soixante-un mille deux cent soixante-quinze)</i>	15 061 275 <i>(quinze millions soixante-un mille deux cent soixante-quinze)</i>	03 (trois) mois

NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE D'ENDOM

ADDITIF N° 01 /A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU – NKOAMBANG (LIM SUD) DANS LA COMMUNE D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DUCENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Critères éliminatoires Absence de la caution de soumission Fausses déclarations ou pièces falsifiées <i>(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;</i> Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés Absence d'un prix unitaire quantifié Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : Expérience du personnel d'encadrement(13 critères) Références de l'entreprise(04 critères) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels(07 critères) Organisation et compréhension du projet.....(03 critères) Présentation générale de l'offre..... (03 critères) <u>NB</u> le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.
	Lire plutot 14.1Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : ● Expérience du personnel d'encadrement(10 critères) ● Références de l'entreprise(04 critères) ● Disponibilité du matériel et des équipements essentiels(07 critères) ● Organisation et compréhension du projet.....(03 critères) ● Présentation générale de l'offre..... (03 critères) NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

2	Autres
	Au lieu de ... <u>Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (Annexe)</u> Voir grille d'évaluation corrigée ci-annexée <u>Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)</u> Article 3 : Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété) ● Le Chef de service du marché est : <i>Le Secrétaire Général de la Commune d'Endom</i> Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels.
	Lire plutot <u>Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (Annexe)</u> Voir grille d'évaluation corrigée ci-annexée <u>Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)</u> ● Le Chef de service du marché est : <i>Le Chef de service Technique de la Commune d'Endom</i> Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Le reste sans changement.

ENDOM le 17 Aout 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE NDOBIAN

COMMUNIQUE N°001/C/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRE NATIONAUX OUVERTS N°001, 002, 003 ET 004/AONO/CNDOB/CIPM/2022 DU 20/01/2022 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndobian « Maitre d'Ouvrage » communique :

Les entreprises ci-apres est par Decision N°**001/D/MO/CNDOB/CIPM/2022** du **04/05/2022** declarees adjudicataires des projets ci-dessous :

1)Avis d'Appel d'Offre N°001/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un (01) logement d'astreinte pour enseignants a l'Ecole Publique Primaire de Tongo dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **PROX-IS SARL**
- Montant TTC: **16 992 505** (Seize Millions Neuf Cent Quatre Vingt Douze Mille Cinq Cent Cinq) Francs CFA
- Deal Trois: **(03) mois**

2)Avis d'Appel d'Offre N°002/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un hall de marche : construction de deux blocs de six (06) boutiques et un bloc de six (06) toilettes a Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire :PROX-IS SARL
- Montant TTC:49 297 980 (Quarante neuf millions deux cent quatre vingt dix Sept mille neuf cent quatre vingt) Francs CFA
- Delai: Trois (03) mois

3) Avis d'Appel d'Offre N°003/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un magasin de stockage a Tongo dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire :ETS CRYSTALE-SERVICES
- Montant TTC:22 959 039 (Vingt deux millions neuf cent cinquante neuf mille trente neuf) Francs CFA
- Delai: Trois (03) mois

4) Avis d'Appel d'Offre N°004/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 20/01/2022 pour les travaux de construction d'un centre zootechnique et veterinaire (CZV) a Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : ETS ETONGPRESTA
- Montant TTC: 29 986 963 (Vingt neuf millions neuf cent quatre vingt six mille neuf cent soixante trois) Francs CFA
- Delai: Trois (03) mois

Les representants desdites entreprises sont invites a se presenter des diffusion du present communiqué et au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent a la Mairie de Ndobian pour suite de procedure. Passé ce delai, le Maitre d' Ouvrage se reserve le droit d' annuler la presente attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas ete retenues sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publication du present communiqué. Passé ce Mai, les offres seront purement et simplement detruites.

NDOBIAN le 4 Mai 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N° 00030/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 11 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0010/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE (ÉLECTRIFICATION) DANS LES RESERVES DU MUSEE NATIONAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N ° 00110/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 11 AOUT 2022 L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Travaux de mise à niveau du système électrique (électrification) dans les réserves du Musée National	ETS EXPRESS TEL: 677 38 13 86 / 699 90 64 49	14 626 013 (Quatorze millions six cent vingt-six mille treize) FCFA	02 (Deux) Mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Aout 2022

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 00000249 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES
N° 004 DU 18 AVRIL 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUIVI EVALUATION AU
SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
AU CAMEROUN (PATNUC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Faisant suite à l'appel à candidatures ci-dessus référencé, le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) communique :

Est recruté comme Responsable Suivi Evaluation au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), **Monsieur PEGUI Yannick Félix**.

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Gestion du PATNUC pour les modalités relatives à la prise de service.

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DECISION N° 1 3 8 1 – 0 2 2 /D/MSP/HGY/CIPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES, L'ÉQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DE KITS POMPES IMMERGÉES ÉLECTRIQUES ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE ET LA CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON ARMÉ AVEC RÉSERVOIR D'UN VOLUME DE 60 MÈTRES CUBES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu la lettre N°. 0227/022/L/MSP/HGY/PDT/WMm/22 portant proposition d'attribution ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/HGY/CIPM/22 en procédure d'urgence pour la construction de quatre(04) forages, l'équipement de cinq (05) forages munis de kits pompes immergées électriques et d'une adduction d'eau potable et la construction d'un château d'eau en béton armé avec réservoir d'un volume de 60 mètres cubes à l'Hôpital Général de Yaoundé

Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société CCS & MS est attributaire du marché sur la construction de quatre(04) forages, l'équipement de cinq (05) forages munis de kits pompes immergées électriques et d'une adduction d'eau potable et la construction d'un château d'eau en béton armé avec réservoir d'un volume de 60 mètres cubes à l'Hôpital Général de Yaoundé pour un montant TTC de 95 918 857 (Quatre-vingt-quinze millions neuf cent dix-huit mille huit cent cinquante-sept) Francs avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 : Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement des marchés correspondants.

DIENCKEUM VINGENT DE PAUL

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION N°002/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS :N°005/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) CONSTRUCTION DES DORTOIRS ET VESTIAIRES A NDOBIAN ;N°006/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU PAVILION MERE ET ENFANTS AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN ;N°007/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FROWN DE ROUTE COMMUNALE— CARREFOUR SAR/SM — HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE « Maitre d'Ouvrage »

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 275/2004 24 Septembre 2004 portant Code des Marches Publics ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Decembre 2021 portant loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu Le Decret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marches publics ;

Vu Le Decret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2001/048 du 23 Fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marches publics ;

Vu Le Decret 2013/271 du 05 Aoftt 2013 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marches publics ;

Vu Le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marches publics ;

Vu L'Arrete N°000275/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'election du Maire et des Adjoints au Maire a l'issue du scrutin municipal du 09 Fevrier 2020 dans la Commune de Ndobian, Departement du Nkam, Region du Littoral ;

Vu La Decision N°000302/D/MINMAP/SG/DAJ/MINAS du 14 Avril 2020 portant nomination des Presidents des commissions internes de passation des marches aupres de certaines communes ;

Vu La Decision N°002/DM/CNDOB/SG/2022 du 06/01/2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches de la Commune de Ndobian ;

Vu la Lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 precisant les mesures transitaires a observer suite a la signature et la publication du Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Decembre 2021 portant instructions relatives a l'execution des lois de finances, au suivi et au controle de l'execution du budget de l'Etat et autres entites publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Budget d'Investissement Public 2022 ;

Vu Les Appels d'Offres Nationaux Ouverts N°005, 006 et 007/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 ;

Vu Le Procès-verbal de la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune de Ndobian du 15/06/2022 ;

Vu La Lettre N° /L/CNDOB/CIPM/2022 du 15/06/2022 du 'President de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune de Ndobian, relative a la proposition d'attribution ;

Vu Les necessites de services ;

DECIDE :

Article 1er: Les entreprises ci-apres sont declarees adjudicataires des Projets a l'issue des Appels d'Offres Nationaux Ouverts :

1)Avis d'Appel d'Offre N°005/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les travaux d'extension du Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) : construction des dortoirs et vestiaires a Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

● Adjudicataire : **NAZACAM COMPANY LTD**

- Montant TTC: **39 940 614** (Trente neuf millions neuf cent quarante mille six cent quatorze) Francs CFA
- Delai :Trois (03) mois

2)Avis d'Appel d'Offre N°006/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les travaux d' achevement du pavillon mere et enfants au Centre Medical d' Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **NAZACAM COMPANY LTD**
- Montant TTC : **39 752 942** (Trente neuf millions sept cent cinquante deux mille neuf cent quarante deux) Francs CFA
- Delai :Trois (03) mois

3)Avis d'Appel d'Offre N°007/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les travaux de rehabilitation du troncon de route communale— carrefour SAR/SM — hotel de ville dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **INFINITI ENGINEERING LTD**
- Montant TTC: **26 999 999** (Vingt six millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf) Francs CFA
- Delai: Trois (03) mois

NDOBIAN le 16 Juin 2022

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invites a passer retirer les offres dans un delai maximal de quinze (15) jours a la Mairie de Ndobian. Passé ce delai, ces offres seront purement et simplement detruites.

Article 3 : La presente decision tient lieu de main-levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : Les representants des entreprises adjudicataires sont pries de se presenter a la Mairie de Ndobian, des publication de la presente decision, dans un delai maximal de sept (07) jours, pour suite de procedure. Passé ce delai, le Maitre d'Ouvrage se reserve le droit d'annuler les presentes attributions.

Article 5 : La presente decision sera enregistree, publiee et communiquee partout ou besoin sera.

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1675-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0751 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 09 Août 2022, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 du 28 avril 2022, pour l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 0177/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°10/LC/ MINREX/CIPM/2022, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 60/9 19 janvier 1960 portant Création du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu l'Arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables du Ministère des Finances ;

Vu l'Arrêté n°00000210/MINFI du 11 juin 2020 portant création d'une Paierie Générale et des Paieries Spécialisées ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°17/AONO/MINREX/CIPM/202 du 10 juin 2022.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Achat et pose des climatiseurs au MINREX	ETS KANG BP: 20 654 Yaoundé	39 877 200	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION N°003/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET L'AVIS DE CONSULTATION :N°009/AONO/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NDOBIAN — DJONGO — NDOTTO 3 — NDOTTO 1 (9.00KM) ; N°001/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU PAVILION MERE ET ENFANTS AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NDOBIAN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE « Maitre d'Ouvrage »

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 275/2004 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marches Publics ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Decembre 2021 portant loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu Le Decret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marches publics ;

Vu Le Decret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2001/048 du 23 Fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marches publics ;

Vu Le Decret 2013/271 du 05 Aoit 2013 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marches publics ;

Vu Le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marches publics ;

Vu L'Arrete N°000275/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant election du Maire et des Adjoints au Maire a l'issue du scrutin municipal du 09 Fevrier 2020 dans la Commune de Ndobian, Departement du Nkam, Region du Littoral ;

Vu La Decision N°000302/D/MINMAP/SG/DARMINAS du 14 Avril 2020 portant nomination des Presidents des commissions internes de passation des marches aupres de certaines communes ;

Vu La Decision N°002/DM/CNDOB/SG/2022 du 06/01/2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches de la Commune de Ndobian ;

Vu la Lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 precisant les mesures

transitoires a observer suite a la signature et la publication du Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Decembre 2021 portant instructions relatives a

l'execution des lois de finances, au suivi et au controle de l'execution du budget de l'Etat et autres entites publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Budget d'Investissement Public 2022 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 et l'Avis de Consultation N°001/AC/C.NDOB/CIPM/2022 du 09/06/2022 ;

Vu Le Procès-verbal de la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune de Ndobian du 01/07/2022 ;

Vu La Lettre N°003/L/CNDOB/CIPM/2022 du 30/06/2022 du President de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune de Ndobian, relative a la proposition d'attribution ;

Vu Les necessites de services ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-apres sont declarees adjudicataires des Projets a l'issue de l'Appel d' Offres National Ouvert et Avis de Consultation :

1)Avis d'Appel d'Offres N°009/AONO/CNDOB/CIPM/2022 du 09/06/2022 pour les travaux d'entretien de la route Ndobian — Djongo — Ndotto 3 — Ndotto 1 (9.00km) dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **INFINITI ENGINEERING LTD**
- Montant TTC: **80 000 000 (Quatre vingt millions) Francs CFA**
- Delai **Trois (03) mois**

2)Avis de Consultation N°001/AC/CNDOB/CIPM/2022 du 09/06/2022 pour l'equipement en materiel medical du pavillon mere et enfants au Centre Medical d'Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **SIMAREL MEDICAL**
- Montant TTC: **10 231 540 (Dix millions deux cent trente un mille cinq cent quarante) Francs CFA**
- Delai **Un (01) mois**

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invites a passer retirer les offres dans un delai maximal de quinze (15) jours a la Mairie de Ndobian. Passé ce delai, ces offres seront purement et simplement detruites.

Article 3 : La presente Decision tient lieu de main-levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : Les representants des entreprises adjudicataires sont pries de se presenter a la Mairie de Ndobian, des publication de la presente decision, dans un delai maximal de sept (07) jours, pour suite de procedure. Passé ce delai, le Maitre d'Ouvrage se reserve le droit d'annuler les presentes attributions.

Article 5 : La presente Decision sera enregistree, publiee et communiquee partout ou besoin sera.

NDOBIAN le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000048/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 09 JUILLET 2022 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES LOCALITÉS DE BONEPOUPA 1, NTABAKO ET YABASSI BY DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE) AU SOUMISSIONNAIRE GROUPEMENT GOPHER SERVICES SARL/ETS C&N SERVICES.FINANCEMENT : FONDS DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE) EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire au marché relatif à l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT GOPHER SERVICES SARL/ETS C&N SERVICES	74 249 210	04 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°003/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08/06/ 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI****(AUTORITÉ CONTRACTANTE)****COMMUNIQUE :**

Par décision **N°003/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	Délai d'exécution	Observations/Réactions
ETS ESVEN	52/55 soit 94,54%	19 258 875	19 258 875	3 Mois	Attributaire 1 ^{er} /1

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

*NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022**Le MAIRE***NGO TJOCK Christine**

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE 10 BRAS DE CHARGEMENT DANS LES POSTES DE CHARGEMENT CAMIONS (PCC) DES DEPOTS SCDP DE NSAM A YAOUNDE (04), DE BAFOUSSAM (04) ET DE BESSENGUE A DOUALA (02 DONT 01 POUR LE CHARGEMENT EN SOURCE DU JET A1).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme d'amélioration et d'augmentation des capacités de chargement des produits pétroliers dans les dépôts de la SCDP, Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture, aux travaux d'installation et de mise en service de dix(10) bras de chargement dans les postes de chargement camions (PCC) des dépôts SCDP de Nsam à Yaoundé (04), de Bafoussam (04) et de Bessengue à Douala (02 dont 01 pour le chargement en source du Jet A-1)

2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est **Toutes Taxes Comprises** de **cent deux cent trente-huit millions sept cent cinquante quinze mille francs CFA (238 750 000 FCFA TTC)**.

4. Allotissement

Les Prestations sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **O27A1**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille francs (150 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **09/09/2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/ DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ,AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE 10 BRAS DE CHARGEMENT DANS LES POSTES DE CHARGEMENT CAMIONS (PCC) DES DEPOTS SCDP DE NSAM A YAOUNDE(04),DE BAFOUSSAM (04) ET DE BESSENGUE A DOUALA (02 DONT 01 POUR LE CHARGEMENT EN SOURCE DU JET A1).

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des Prestations est de **neuf (09) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **quatre millions sept cent mille francs (4 700 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **09/09/2022 à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :



- **Dossier administratif**

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Non-soumission au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des plis et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

- **Offre technique**

Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

- **Offre financière**

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

● Références de l'Entreprise	Oui/non
● Moyens matériels	Oui/non
● Moyens humains	Oui/non
● Méthodologie et planning d'exécution des prestations	Oui/non
● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	Oui/non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : Tél (+237) 679 50 14 77 ou 699 15 01 86.

Visite des sites

Une visite des différents sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site concerné.

DOUALA le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NDOBIAN

COMMUNIQUE N°002/C/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRE NATIONAUX OUVERTS N°005, 006 ET 007/AONO/CNDOB/CIPM/2022 DU 04/05/2022 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndobian « Maitre d' Ouvrage communique :

Les entreprises ci-apres est par Decision N°**002/D/MO/CNDOB/CIPM/2022** du **16/06/2022** declarees adjudicataires des projets ci-dessous :

1) Avis d'Appel d'Offre N°005/AONO/CNDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les travaux d'extension du Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) : construction des dortoirs et vestiaires a Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **NAZACAM COMPANY LTD**
- Montant TTC: **39 940 614** (Trente neuf millions neuf cent quarante mine
- **six cent quatorze**) Francs CFA
- Delai: **Trois (03) mois**

2) Avis d'Appel d'Offre N°006/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les travaux d'achevement du pavilion mere et enfants au Centre Medical d'Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **NAZACAM COMPANY LTD**
- Montant TTC: **39 752 942** (Trente neuf millions sept cent cinquante deux
- **male neuf cent quarante deux**) Francs CFA
- Delai **Trois (03) mois**

3) Avis d'Appel d'Offre N°007/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les travaux de rehabilitation du troncon de route communale— carrefour SAR/SM -- hotel de vale dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **INFINITI ENGINEERING LTD**
- Montant TTC: **26 999 999** (Vingt six millions neuf cent quatre vingt dix
- **neuf male neuf cent quatre vingt dix neuf**) Francs CFA
- Delai : **Trois (03) mois**

Les representants desdites entreprises sont invites a se presenter des diffusion du present communiqué et au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent a la Mairie de Ndobian pour suite de procedure. Passé ce delai, le Maitre d'Ouvrage se reserve le droit d'annuler la presente attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas ete retenues sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publication du present communiqué. Passé ce delai, les offres seront purement et simplement detruites.

NDOBIAN le 12 Juin 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0081/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N°0177/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 08 août 2022**, la Lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Achat et pose des climatiseurs au MINREX	ETS KANG BP: 20 654 Yaoundé	39 877 200	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0751-22/ADC/DG/DG.M/DG.MF/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 du 28 Avril 2022 ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 097-22/ADC/CIPM/se du 19 Juillet 2022 ;

DECIDE :

ARTICLE 1- Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/ADC/CIPM/2022 du 28 avril 2022, pour la fourniture et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**ADDITIF N 002/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/FNE/CIPM/22POUR LA FOURNITURE DE VEHICULESAU FONDS NATIONAL DE
L'EMPLOI(FNE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le 19/08/2022, à 10 H 00.
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le 22/08/2022, à 10 H 00.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Elle aura lieu le 19/08/2022, à 11 H 00, dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, régulièrement mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier
	Lire plutot Elle aura lieu le 22/08/2022, à 11 H 00, dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, régulièrement mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier
3	Autres
	Au lieu de ... Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années
	Lire plutot Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 02 dernières années LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE.....

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le Par Ordre le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MENYE CAROLINE

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N° 014/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 17 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA CONNEXION À INTERNET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publics;

Vu La loi 2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoire à Observer suite à la



signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°014/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 du 25 mai 2022 relatif à l'acquisition du matériel informatique pour la connexion à internet des Services Déconcentrés du MINPMEESA (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Acquisition du matériel informatique pour la connexion à internet des Services Déconcentrés du MINPMEESA	KIAMA SA	01 mois	Cinquante millions cinq cent soixante-deux mille (50 562 000) francs CFA.	YAOUNDE

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 56, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

? Programme : 167
? Action : 03
? Article : 340010
? Paragraphe : 524211
? Section : 911

Article 3 : Ladite Entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Lettres Commandes.

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE NDOBIAN

COMMUNIQUE N°003/C/CNDOB/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ CNDOB/CIPM/2022 ET L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CNDOB/CIPM/2022 DU 09/06/2022 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndobian « Maitre d'Ouvrage » communique :

Les entreprises ci-apres sont par Decision N°003/D/MO/CNDOB/CIPM/2022 du 16/06/2022 declarees adjudicataires des projets ci-dessous :

1)Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/CNDOB/CIPM/2022 du 09/06/2022 pour les travaux d'entretien de la route Ndobian — Djongo — Ndotto 3 -Ndotto 1 (9.00km) dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **INFINITI ENGINEERING LTD**
- Montant TTC: **80 000 000 (Quatre vingt millions) Francs CFA**
- Delai: **Trois (03) mois**

2)Avis de Consultation N°001/AC/CNDOB/CIPM/2022 du 09/06/2022 pour equipement en materiel medical du pavillon mere et enfants au Centre Medical d'Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian en procedure d'urgence.

- Adjudicataire : **SIMAREL MEDICAL**
- Montant TTC: **10 231 540 (Dix millions deux cent trente un mille cinq cent quarante) Francs CFA**
- Delai : **Un (01) mois**

Les representants desdites entreprises sont invites a se presenter des diffusion du present communiqué et au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent a la Mairie de Ndobian pour suite de procedure. Passé ce Mai, le Maitre d'Ouvrage se reserve le droit d'annuler la presente attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas ete retenues sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publication du present communiqué. Passé ce delai, les offres seront purement et simplement detruites.

NDOBIAN le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE BOT-MAKAK

COMMUNIQUE N° 0012/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. (FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :

PAR **DECISION MUNICIPALE N° 0012/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG** DU _____, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant lu (TTC) FCFA	Montant corrigés (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Exécution de la 2ème phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de Bot-Makak	WORLD BUSINESS & CO BP : 6521 Kribi ; Tél : 676 731 010 / 690 571 010	175 505 467	175 505 467	Quatre (04) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement du Marché y afférant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

BOT-MAKAK le 17 Aout 2022

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°005/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/C. NGOG MAPUBI /CIPM /2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI - PROGRAMME ANNUEL 2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI****(AUTORITÉ CONTRACTANTE)****COMMUNIQUE :**

Par décision N°005/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022, la lettre-commandes objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC négocié (FCFA)	Délai d'exécution	Observations/Ran
GROUPEMENT GENITRAM/SONACO SARL	25/30 soit 83,33%	16 314 645	16 314 645	3 Mois	Attributaire 1 ^{er} /1

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

*NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022**Le MAIRE***NGO TJOCK Christine**

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°004/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/C. NGOG MAPUBI /CIPM /2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI - PROGRAMME ANNUEL 2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

COMMUNIQUE :

Par décision N°004/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022, la lettre-commandes objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	Délai d'exécution	Observation
ETRAD SARL	7/10 soit 70%	19 953 428	19 258 875	3 Mois	Attributaire 1 ^{er} /1

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 00000246 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES
N° 001 DU 08 AVRIL 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN MANAGER CHARGE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET
D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Faisant suite à l'appel à candidatures ci-dessus référencé, le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) communique :

Est recruté comme Manager des Technologies de l'Information et de la Communication au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), **Monsieur KAMGA Stéphane Deffo.**

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Gestion du PATNUC pour les modalités relatives à la prise de service.

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0082/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP (INTERNET PROTOCOL) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N°0178/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 08 août 2022**, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Mise en place d'un système de téléphonie IP (Internet Protocol) au MINREX	ETS ELECTRA BP: 8657 Yaoundé	163 385 737	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 0178/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 06/M/MINREX/CIPM/2022, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP (INTERNET PROTOCOL) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 60/9 19 janvier 1960 portant Création du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté n°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu l'Arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables du Ministère des Finances ;
Vu l'Arrêté n°00000210/MINFI du 11 juin 2020 portant création d'une Paierie Générale et des Paeries Spécialisées ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°20/AONO/MINREX/CIPM/202 du 10 juin 2022.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Mise en place d'un système de téléphonie IP (Internet Protocol) au MINREX	ETS ELECTRA BP: 8657 Yaoundé	163 385 737	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000456/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 09 JUILLET 2022 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DES LOCALITÉS DE BONEPOUPA 1, NTABAKO ET YABASSI BY DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE) EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/497 du 19 aout 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu Instruction N°22/00000134/I/MINFI/SG/DGTCFM/CLC/ du 03 février 2022 portant nomenclature des Pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables de L'Etat.

Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert N°000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 09 juillet 2022;

Vu le procès-verbal N°00000059/L/MINEE/CIPM/2022 du 04 août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 09 juillet 2022;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°000033/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 09 juillet 2022.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT GOPHER SERVICES SARL/ETS C&N SERVICES	74 249 210	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000426/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC DU 03 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS ET LETTRE-COMMANDES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOLZIBI-NKOLEKOTING-KOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OKOLA, ÉLECTRIFICATION RURALE PAR RÉSEAU MONOPHASÉ DE L'AXE BILIK-EKOREZOCK DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO ET CONSTRUCTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT/BT MONOPHASÉ DU VILLAGE ODING OTOA DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO , RÉGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 avril 2022 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 13 mai 2022;

Vu le procès-verbal N°00000058/L/MINEE/CIPM/2022 du 25 juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 mai 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après cités sont déclarés attributaires des marchés et Lettre-Commande relatifs à N°000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 mai 2022.

N° de lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
1	DECENT HIGHLAND ENTERPRISE	154 304 135	04 mois
2	ETS ROC CONSULTING	27 440 164	04 mois
3	ETS TOUCH OF CLASS	70 368 662	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET
N°011/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SQDVBG/SPM/SJPM/2022DU 16/08/2022 POUR LES
SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSORTIUM D'ONG/OSC POUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'INGÉNIERIE SOCIALE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE
L'OPÉRATION HIMO DU PROLAC.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«Recrutement d'un Consortium d'ONG/OSC pour la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement de l'Opération HIMO du PROLAC».**

2. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«Recrutement d'un Consortium d'ONG/OSC pour la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement de l'Opération HIMO du PROLAC».**

3. Consistance des prestations

1. «Recrutement d'un Consortium d'ONG/OSC pour la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement de l'Opération HIMO du PROLAC».

4. Participation et origine

1. Le Coordonnateur National, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

6. Remises des offres

1. 1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **02/09/2022 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants N°011/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SQDVBG/SPM/SJPM/2022 pour le Recrutement d'un Consortium d'ONG/OSC pour la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement de l'Opération HIMO du PROLAC».

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

7. Composition du dossier

Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

8. Critères d'évaluation

Les critères de présélection sont les suivants :

(i) **trois (3) ans au cours des dix (10) dernières années** dans la mise en œuvre des prestations d'assistance technique et de mise en œuvre d'activités d'ingénierie sociale dans la région du Bassin du Lac Tchad :

(ii) **deux (2) ans dans la mise en œuvre de projets** dans des contextes de conflit ou de post-conflit en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

Pour l'exécution de son mandat et la constitution de son Equipe, il est fortement recommandé que le Prestataire s'adjoigne les services d'une ou plusieurs ONG/OSC locales disposant d'une expérience avérée de mise en œuvre d'activités d'ingénierie sociale dans la région de l'Extrême Nord pour mettre en œuvre les activités relatives au volet 1 (Préparation et gestion des chantiers à travers la mobilisation et la sensibilisation des jeunes de la région). En particulier, il est recommandé que le Prestataire mobilise une ou plusieurs ONG/OSC locales :

(iii) **Disposant d'un bureau local** (situé dans la région de l'Extrême-Nord)

(iv) **Disposant de personnel maîtrisant les langues locales** et en particulier la langue arabe, mousgoum et kotoko.

(v) **Disposant de 3 ans d'expérience** dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation communautaire.

9. Renseignements Complémentaires

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National

Unité de Mise en Ouvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad ;

Cameroun, Kousseri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousseri

Téléphone : (+237) 698 377 070, 699 524 991.

E-mail : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bamabolie@gmail.com , ftaloussock@yahoo.fr , sadjo.hawaoudiddi@gmail.com et amadasalih@gmail.com.

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

KOUSSERI le 16 Aout 2022

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/CDPM/2022 DU 15/AOUT/2022 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, le Préfet du Département du Mbam & Inoubou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Maire de Bafia, un Avis de Consultation, pour l'équipement en matériel de bureau du nouvel hôtel de ville de Bafia, Département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, le montage, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable est de **104 976 371 (cent quatre millions neuf cent soixante-seize mille trois cent soixante-onze) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent avis de Consultation sont subdivisées en **lot unique, ci-après définis :**

LOT	PROJET	MONTANT
Unique	Equipements en matériel de bureau du nouvel hôtel de ville de Bafia.	104 976 371
TOTAL		104 976 371

5. Participation et origine

La participation à cet Avis de Consultation est ouverte aux entreprises Camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement en matériel de bureau dans les délais.

6. Financement

La prestation objet du présent avis de consultation est financée par la CONVENTION FEICOM-COMMUNE DE BAFIA, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Bafia.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de BAFIA, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent cinquante mille (150 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la commune de BAFIA. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Avis de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la salle de conférence de l'hôtel de finances de Bafia au plus tard le 15 septembre 2022 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/CDPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

**FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM-COMMUNE DE BAFIA, EXERCICE 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à cent vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2 099 527 FCFA (deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-sept) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux dispositions du Règlement de Consultation. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 septembre 2022 à 13 heures précises à l'hôtel des finances de Bafia, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

13. Critères d'évaluation

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;

Dossier incomplet ou non conforme 48h après le dépouillement ;

La fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ;

L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;

Non-conformité aux spécifications techniques majeurs de la fourniture ;

Les principaux critères de qualification

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
01	Présentation des offres
02	Références antérieures de l'entreprise
03	Organisation et Méthodologie
04	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. la présentation de la soumission ;
2. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC de l'offre.
3. les références de l'Entreprise dans le domaine ;
4. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
5. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page
6. La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) les services après-vente ;

14. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura le mieux respecté le tableau de comparaison des offres et qui sera évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bafia ou au Service des Affaires Générales de la Préfecture.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

**DÉCISION N°003/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08/06/ 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre portant réorganisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°27/AP/JO8/SDL du 25 février 2022 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2022

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°03/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022;

Vu le rapport d'analyses de la Sous-commission d'analyse des offres et le PV des travaux subséquent ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :



LOT UNIQUE	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE NGOG-MAPUBI	ETS ESVEN B.P.: Tel.: 677 242 141	19 258 875 <i>(dix-neuf millions deux cent cinquante-huit mille huit cent soixante-quinze)</i>	19 258 875 <i>(dix-neuf millions deux cent cinquante-huit mille huit cent soixante-quinze)</i>	04 (quatre) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°005/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGOG MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG BASSONG DANS LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre portant réorganisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°27/AP/JO8/SDL du 25 février 2022 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2022

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°06/AONO/C-NGOG-MAPUBI/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022;

Vu le rapport d'analyses de la Sous-commission d'analyse des offres et le PV des travaux subséquent ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT UNIQUE	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC négocié (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOG BASSONG	GROUPEMENT GENITRAM/SONACOS SARL B.P.: Tel.: 697 51 70 52	16 314 645 (seize millions trois cent quatorze mille six cent quarante-cinq)	16 314 645 (seize millions trois cent quatorze mille six cent quarante-cinq)	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
25989/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION PARTIELLE
DE L'IMMEUBLE MINISTÉRIEL N°2. FINANCEMENT : BIP MINDCAF, EXERCICE : 2022 IMPUTATION
BUDGÉTAIRE : 56 37 482 02 330004 2228 3708**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réfection partielle de l'Immeuble Ministériel N°2.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en la réfection partielle de l'Immeuble Ministériel N°2

- Travaux préparatoires études ;
- Etanchéité ;
- Menuiserie bois et faux plafond ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement sol (CABINET MINDCAF);
- Electricité ;
- Recharge des extincteurs ;
- Entretien des climatiseurs ;
- Réhabilitation du groupe électrogène ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Travaux de réfection partielle de l'Immeuble Ministériel N°2 : **65 000 000 (soixante-cinq millions) de francs CFA TTC ;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises de bâtiments et travaux publics installées au Cameroun, jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDCAF, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent Avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **07 septembre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25989/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR LES
TRAVAUX DE REFECTION PARTIELLE DE L'IMMEUBLE MINISTERIEL N°2
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un établissement financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant cent vingt (120) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de **FCFA de un million trois cent mille (1 300 000)**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un établissement financier agréés par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **07 septembre 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N° 335, sise au 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2019, 2020, 2021) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes ;
- absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- note technique inférieure à 70 % des critères essentiels ;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.

Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	CRITERES ESSENTIELS	OBSERVATIONS
I	La capacité financière du soumissionnaire	02 sous-critères
II	Les références de l'entreprise dans le domaine	02 sous-critères
III	La disponibilité du matériel essentiel	13 sous-critères
IV	Le personnel d'encadrement	20 sous-critères
V	La méthodologie et le planning	05 sous-critères
VI	La preuve d'acceptation du marché	02 sous-critères

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°002/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02 /AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/22 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE ELECTRIQUE ENEO A BOUMNYEBEL, COMMUNE DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI****(AUTORITÉ CONTRACTANTE)****COMMUNIQUE :**

Par décision **N°002/D/C-NBI/SG/2022 DU 16 AOUT 2022**, la lettre-commandes objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	Délai d'exécution	Observations/
ETS SHALOM SERVICES	56/58 soit 96,55%	27 499 998	27 499 998	3 Mois	Attributaire 1 ^{er} /1

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

*NGOG-MAPUBI le 16 Juillet 2022**Le MAIRE***NGO TJOCK Christine**

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
25988/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR L'ETUDE EN VUE DU RENFORCEMENT DE LA
FIABILITE DES MAPPES FONCIERES DANS LES SERVICES DU CADASTRE, PHASE IIFINANCEMENT :
BIP MINDCAF 2022, EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 37 026 02 220021 36131**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 37 025 01 220021 36131

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres pour une étude en vue du renforcement de la fiabilité des mappes foncières dans les services du Cadastre. Phase I

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent ont pour but, l'optimisation de l'exploitation et la gestion des mappes foncières en vue de contribuer à la réduction du phénomène de double bornage, chevauchement et superposition de titres fonciers, source de contentieux.

Dans le détail, les activités ci-après devront être réalisées :

- diagnostic de l'état de gestion des mappes foncières dans les Services Régionaux et Départementaux de ressort ;
- apurement unification et structuration des mappes foncières ;
- élaboration d'un schéma périodique d'échanges des données entre les services ;
- détermination des spécifications techniques des équipements à acquérir ;
- l'acquisition des logiciels nécessaire au traitement et à la gestion des données ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **TTC FCFA 51 322 000 (cinquante un million trois cent vingt-deux mille)**.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise ayant une expertise avérée dans la Gestion de Bases de Données Géographiques et disposant d'une longue expérience dans la structuration de bases de données géographiques, ainsi que de schémas informatiques.

5. Financement

Les prestations objet du Présent Appel d'Offres sont financées par *le Budget d'Investissement Public du MINDCAF* de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° **56 37 025 01 220021 36131**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au *Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102*, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au *Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102*, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **TTC FCFA 70 000 (soixante-dix mille)**, payable au Trésor Public représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, plus une offre financière témoin destiné à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **07 septembre 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 25988/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 16 AOUT 2022 pour l'étude en vue du renforcement de la fiabilité des mappes foncières dans les services du cadastre phase II. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une Compagnie d'Assurance agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de FCFA **1 026 440 (un million mille quatre cent quarante)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques aura lieu le **07 septembre 2022 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle de conférence sise au 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°335.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix, dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite des offres.

ii) l'ouverture des offres financières des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des offres techniques sera effectuée dès approbation du rapport d'évaluation technique.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- les pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- l'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au

cours des trois (03) années (2019 2020, 2021) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes.

- non-satisfaction à au moins 70% des critères essentiels;

- l'absence de la preuve d'acceptation des conditions du marché, (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention lu et approuvé ;

2. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points et selon les critères ci-après :

N°	Critères essentiels	Notation (points)
1	Capacité financière	10
2	Références du soumissionnaire	25
3	Personnel d'encadrement	25
4	Formation du personnel	10
5	Matériel à mobiliser	10
6	Organisation, méthodologie et planning de réalisation des prestations	20

N.B : Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix pour cent, seront qualifiés à l'ouverture de leurs offres financières.

3. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu la note finale la plus élevée.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$N = 70\% \times \text{Note technique (Nt)} + 30\% \times \text{Note financière (Nf)}$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$Nf = 100 \times (F/Fm)$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au *Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102.*

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE D'AMBAM

LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'ABANG-MINKO DANS LA COMMUNE D'AMBAM

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FEICOM / COMMUNE D'AMBAM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, le contrôle technique ainsi que la surveillance de la premiere phase des travaux de construction du marché d'A.BANG-MINKO dans la Commune D'AMBAM,departement de la Vallée du Ntem comprenant 03 blocs de 26 boutiques chacun, 01 hôtel de 30 chambres en rez-de-chaussée et d'un bloc de toilettes compartimentés reparti de la manière suivante :

LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes ;

LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :es missions ci-après :

direction de l'exécution du contrat des travaux,

contrôle de la qualité des fournitures et travaux par rapport aux études techniques,

contrôle de la qualité par rapport aux cahiers des prescriptions techniques, surveillance des essais techniques, approbation des plans d'exécution et de recollement des travaux.

assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie,

élaboration des rapports mensuels d'activité.

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 24 332 000 (Deux cent millions trois cent trente-deux mille) francs CFA TTC et repartie de la manière suivante :

LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes : 14 431 306 (Quatorze millions quatre cent trente un mille trois cent six) Francs CFA ;

LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres : 8 670 802 (Huit millions six cent soixante-dix mille huit cent deux) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en deux lots de la manière suivante ;

LOT 1 Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes ;

LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement du FEICOM et de la Commune D'AMBAM pour le compte des exercices 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune D'AMBAM, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAPAP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement remboursable de quarante mille (40 000) FCFA payable à la recette municipale D'AMBAM de dossier. Cette quittance donne droit à la soumission de deux lots.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam. au plus tard le 29 août 2022 à 14 heures 00, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°101DAONO/PUIRSIDVNT/C-AMBAMISG/SCODELMAP/SIGAMP12022 DU 02106/2

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DE CONSTRUCTION DU
MARCHE D'ABANG-MINKO DANS LA COMMUNE D'AMBAM DEPARTEMENT NTEM REGION DU SUD.

FINANCEMENT FEICOM /COMMUNE D'AMBAM

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est de sept (07) mois pour le lot 1 et cinq (05) mois pour le lot 2, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution pour les lots à postuler est de :

LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bl (Deux cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt-six) Francs CFA ;

LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres : 173 416 (Cent soixante-treize mille quatre cent seize) Francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. NB ; Toute cautionnement de soumission présentée lors de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

1. Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 29 aout 2022 à 15 heures 00. par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés de la Commune.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 75 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres :

15-1 : Critères éliminatoires :

15.1.1 : Pièces administratives :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (Sous réserve des dispositions du point

1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à

l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

c) Pièces certifiée ou signe par une personnalité non compétente.

15.1.2: Offre technique:

a)

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

c) Note technique inférieur à 75/100 ;

d) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

e) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

15.1.3: Offre financière :

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

15.2 Critères essentiels

15-2-1 Les offres techniques

a) Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après

b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 45 points ;

c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ,

d) Références du BET : sur 30 points.

15-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après $NM = MMd \times 100 / MS$ NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ; MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ; MS = Montant évalué du soumissionnaire. Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après : $N = [(75 \times \text{Note Technique}) + (25 \times \text{Note Financière})] / 100$.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante. c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Maire D'AMBAM ou à la Mairie.

AMBAM le 5 Aout 2022

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2022 DU 17/08/2022 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des bâtiments, des biens et des personnes de l'immeuble siège et de certaines agences abritant les services de l'Institut National de la Statistique (INS), son Directeur Général, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le gardiennage desdits locaux, pour l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent le gardiennage des locaux de l'INS (Immeuble Siège, agence régionale du centre) à Yaoundé et des agences régionales (Douala, Buea et à Garoua).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se font en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux sociétés de gardiennage exerçant sur le territoire camerounais et agréées conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'INS, exercice **2023**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Institut National de la Statistique, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administrative et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS (porte 409) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, au « compte d'affectation spécial « CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) au plus tard le **22/09/2022 à 12h00** et devra porter la mention:

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/INS/CIPM/2023 DU 17/08/2022 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023 »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

10. Delai de Livraison

La période d'exécution de la prestation objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA, conformément au modelé joint en annexe** établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°9 du DAO et valable pendant cent-vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **22/09/2022** par la par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'INS au septième étage, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Note technique inférieure à 21 sur les 30 critères essentiels existants ;
3. La non transmission d'une pièce administrative ou non conforme dans un délai de 48 heures ;
4. L'absence d'agrément;

1. La fausse déclaration ou pièces falsifiées.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur les critères essentiels résumés ci-après :

CRITÈRES	
----------	--



OUI



NON



présentation générale de l'offre		
référence du soumissionnaire		
proposition technique		

15. Attribution

L'attributaire sera choisi selon la méthode de sélection du moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, l'INS sise au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale. Tel. 222 23 86 09 (porte 409).

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU
18/08/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT (R+3) AU SIÈGE DE
LA SCDP A DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un nouveau bâtiment (R+3) au siège de la SCDP à Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est d'**un milliard cent trente-deux millions huit cent soixante-quinze mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (1 132 875 000 FCFA TTC)**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Marché sont constitués d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **A21G1**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax (+237) 233 40 47 96 , dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent cinquante mille francs (450 000 F)CFA** payable dans le compte **N°33598800001-89** intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **09/09/2022 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/DG/DTEC /SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT (R+3) AU SIEGE DE LA SCDP A DOUALA».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **vingt-deux millions six cent mille francs (22 600 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'Article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **09/09/2022 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Non soumission au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

- Offre technique

- Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

- Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

● Références de l'Entreprise	Oui/Non
● Moyens matériels	Oui/Non
● Moyens humains	Oui/Non
● Méthodologie et planning d'exécution des travaux	Oui/Non
● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

Soit un total de 5 critères**15. Attribution**

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST), Téléphone : (+237) 679 51 88 84 ou 6 95 27 30 85.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Responsable de site.

DOUALA le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF A LA MISE EN CONFORMITE DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DEPOT SCDP DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des performances en matière de chargement et de dépotage des camions citernes dans les dépôts intérieurs en particulier celui de Ngaoundéré, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de mise en conformité du poste de chargement camion-citerne JET A1 du dépôt SCDP de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables toutes taxes comprises est de **cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **014L1.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (50 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **08/09/2022 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/Fax : (237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF A LA MISE EN CONFORMITÉ DU POSTE DE CHARGEMENT JET A1 DU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRI. »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de neuf (09) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant **d'un million cent mille (1 100 000) Francs CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **08/09/2022 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des plis et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

- Offre technique

- Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

- Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

● Références de l'Entreprise	Oui/Non
● Moyens matériels	Oui/Non
● Moyens humains	Oui/Non
● Méthodologie et planning d'exécution des travaux	Oui/Non
● Preuve de la capacité financière	Oui/Non

et d'acceptation des conditions du marché

Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM) : Tél (+237) 679 50 14 77 ou 699 15 01 86.

Visite du site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Responsable de site.

DOUALA le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°03/AONO/JO3/CETIC-YEMKOUT/CDPM/2022 DU 18 AOUT 2022, POUR LA CONSTRUCTION D'UN
ATELIER DE MENUISERIE AU CETIC DE YEMKOUT DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE -REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 25 107 03 340020 523311.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, **la construction d'un atelier de menuiserie au CETIC de YEMKOUT** dans l'Arrondissement d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Travaux préparatoires- Etudes ;
Terrassement ;
Fondations ;
Maçonnerie- élévation ;
Charpente- Couverture ;
Menuiserie métallique ;
Menuiserie bois ;
Electricité ;
Peinture ;
VRD et aménagement extérieur.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de ces travaux est de (vingt-cinq millions) 25 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINESEC Exercice 2022, le montant prévisionnel de ces travaux est de (vingt-cinq millions) 25 000 000 FCFA.
Imputation budgétaire : 56 25 107 03 340020 523311.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatélé (Service de Gestion Administrative des Marchés Publics), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Monatéle, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille Francs (25 000) F CFA**, payable au Trésor Public représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telle, devra être déposée à la Préfecture de Monatéle contre récépissé, au plus tard le **15 septembre 2022 à 10 heures précises**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

N°03**9. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **500 000 (cinq cent mille) Francs CFA**.

La caution devra être valable pendant 120 jours.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **15 septembre 2022 à 11 heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié, dans la salle de réunion de la Préfecture de Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B. : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) Capacité financière
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
- vii) Visite du site ;
- viii) Méthodologie et planning d'exécution

Le non-respect de 80 % au moins de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatéle, ou au CETIC de YEMKOUT.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler numéro vert de la CONAC : 1517

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le PRÉFET

SIMOU KAMSU Patrick

COMMUNE DE MENGONG

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES REVETUES DU RESEAU PRIORITAIRE DANS LA COMMUNE DEMENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour [Exercice 2022. le Maire de la Commune de Mengong, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence. L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certaines routes revêtues du réseau prioritaire dans la Région du Sud sur une période de Douze(12) mois. Il s'agit du cantonnage « ordinaire » (0.0) au nombre de passes à exécuter dans l'année,

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tache 2 :Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires
 - Tache 7: Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
 - Tache 9 : Restauration des gardes corps
 - Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité ;
 - Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et sécurisation ; etc...

3. Cout Prévisionnel

l'enveloppe allouée auxdits travaux est de Dix - Huit millions(18 000 000) FCFA toutes taxes comprises. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à L'Appel d'Offres.

4. Allotissement

les travaux sont en lot unique reparti comme suit :

N° Tronçon	Route	TYPE	ITINERAIRE	Linéaire (km)	Sections d'intervention	Longueur (Km)	M
Ti	RN2	CD	Limite Ngoulemakong-limite Ebolowa II	26 100	PK 0+000 au PK26+100	26.100	CST/
T2		C.0	Mengong — Njana (Limite biwong bulu	9.300	Pk 0 + 000 au Pk 9 + 300	9.300	CST/

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics (lignes Fonds Routier).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat général) à la Commune de

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat général) à la Commune de

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués con

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres s'étendra sur une année budgétaire, et comporte deux passes, avec un intervalle d'au moins six (06) entre lesdites passes. dont chacune est subdivisée en nombre variable de passes en fonction du type de cantonnage suivant la répartition ci-après :

Type de cantonnage	Passe semi-lourde	Passe légère
Cantonnage u ordinaire »	1	1

Les délais maxima d'exécution des passes sont fixés comme suit

- Passe de cantonnage suffi lourd Deux (02) mois calendaires,

Passe de cantonnage léger un (01) mois calendaire.

Le décalage des passes est rythmé par les saisons.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), d'un montant de t au modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre. Le cautionnement pro l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 06 10912022 à 12 heures à la salle de conférence de la Mairie de Mengong par la soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas d'absence) du dossier.

12. Critères d'évaluation**15.1. CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires sont

1. L'absence de la caution de soumission
2. Absence ou non-conformité de la capacité financière au-delà de 48 heures
 1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48heures après le dépôt des offres ;
 2. La présence de fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire, sans préjudice ;
 3. La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux

1. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

1. Une note technique inférieure à 75% de « oui » par rapport aux critères essentiels ;

15.2. CRITERES ESSENTIEL

Les offres techniques dont les pièces sont conformes seront évaluées sur 100 points suivant les critères essentiels ci- après

a)Personnel d'encadrement sur 12 points ;

b)Moyens matériels sur 12 points ;

c)Références sur 04 points ;

d)Organisation, planning, compréhension du projet, sécurité, cohérence du sous-détail des

prix ou de la décomposition des prix forfaitaires sur 09 points ;

e)présentation de l'offre sur 3 points

Une offre est déclarée irrecevable si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure à 70 points sur 100.

13. Attribution

A l'issue du choix des attributaires des conventions seront conclues entre ceux-ci et le Maire de la Commune de Mengong.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Mengong.

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°_1 3 8 0 – 0 2 2_/C/MSP/HGY/CIPM/ 22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES, L'ÉQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DE KITS POMPES IMMERGÉES ÉLECTRIQUES ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE ET LA CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON ARMÉ AVEC RÉSERVOIR D'UN VOLUME DE 60 MÈTRES CUBES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,

Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires ci-après désignés sont adjudicataires des marchés inscrits dans le tableau ci-dessous :

SOUMISSIONNAIRES	RANG	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION EN JOURS
CCS & MIS	1^{er}	95 918 857	120

Le Directeur Général de la **SOCIETE CCS & MS** attributaire de ce marché ci-dessus, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement des projets de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, le Préfet du département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bafia, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de la clôture et d'aménagements extérieurs du nouvel hôtel de ville de Bafia, département de Mbam et Inoubou Région du Centre
Montant prévisionnel du marché : 185 000 000 (cent quatre-vingt cinq millions) de FCFA (TTC)

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

A-Travaux préliminaires

B- Construction de la clôture 450 mètre linéaire ;

C- Construction de deux (02) guérites de 3,00 X 2,00 m² ;

D- Aménagements des VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable est de **185 000 000 (cent quatre vingt cinq millions) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent dossier d'appel d'offre se présentent en lot unique, ci-après définis :

LOT	PROJET	MONTANT
Unique	Construction de la clôture et d'aménagements extérieurs du nouvel hôtel de ville de Bafia	185 000 000
TOTAL		185 000 000

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National Ouvert est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement en matériel de bureau dans les délais.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la CONVENTION FEICOM-COMMUNE DE BAFIA, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Bafia

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de BAFIA, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **deux cent mille (200 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de BAFIA. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de BAFIA, au plus tard le **15 SEPTEMBRE 2022 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 DU 18 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM-COMMUNE DE BAFIA, EXERCICE 2022 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **quatre (04) mois**, à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **3 700 000 FCFA (trois millions sept cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en un original et en six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception du cautionnement définitif pour le soumissionnaire adjudicataire.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 15 SEPTEMBRE 2022 à 13 heures** précises à la l'hôtel des finances de Bafia dans la salle réservée à cet effet, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

1. L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;
2. La fausse déclaration, pièce falsifiée ou documents scannés ;
3. La note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
4. Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié.
6. La non-conformité aux spécifications techniques.

Les principaux critères de qualification

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. la présentation de la soumission ;
2. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC de l'offre.
3. les références de l'Entreprise dans le domaine ;
4. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
5. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page
6. La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) Les services après-vente ;

14. Attribution

Le Préfet du département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie ou au Services des Affaires Générales de la Préfecture du Mbam et Inoubou.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE DE BOT-MAKAK

COMMUNIQUE N° 0011/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 23 JUIN 2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DE LA 2ÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BOT-MAKAK, DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. (FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2022)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :

PAR **DECISION MUNICIPALE N° 0043/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG** DU _____, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant lu (TTC) FCFA	Montant corrigés (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Surveillance et contrôle technique de la 2 ^{ème} phase des travaux de construction de l'hôtel de ville de Bot-Makak	INA3GES BP : 161 Yaoundé ; Tél : 677 014 034	12 289 070	12 289 070	Quatre (04) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement du Marché y afférant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

BOT-MAKAK le 17 Aout 2022

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0080/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 08 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 10 JUIN 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N° 0176/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 08 août 2022**, la Lettre-commande de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Acquisition du mobilier de bureau au MINREX	ETS KANG BP: 20 654 Yaoundé	49 846 500	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 12 AOUT 2022 POUR
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU STADE MUNICIPAL D'EDÉA, DÉPARTEMENT DE LA
SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral de l'exercice 2022, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour **LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU STADE MUNICIPAL D'EDÉA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL**.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires et études ;
- Maçonnerie ;
- Revêtement sol ;
- Couverture ;
- Plafond ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- Électricité ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente millions (30 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire :221100

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au **CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, Service Technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50,000) Francs FCFA** dans le compte n° 33598800001-89 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans toutes les Agences BICEC. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une (01) version numérique devraient parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **09/09/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°017/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 12 AOUT 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL D'EDÉA,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Six Cent mille : 600 000 Francs CFA** ; et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **09/09/2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :****a) Portant sur les pièces administratives**

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Absence d'une pièce administrative;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Absence ou capacité financière inférieure à 50% de l'enveloppe prévisionnel ;
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non cachetés et non datés à la fin).

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux signé ;
- Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans l'Offre technique ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- Non satisfaction, au moins **28 Oui /35**, soit **80% des critères essentiels**.

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Contradiction entre le sous-détail des prix, le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis.

Critères Essentiels :

1. Capacité financière ;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 28 Oui/35 soit au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 12 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

IMPRIMERIE NATIONALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022
POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET
ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTSÀ
L'IMPRIMERIE NATIONALE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de l'exercice 2022, le Directeur de l'Imprimerie Nationale lance pour le compte de l'Imprimerie Nationale, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure normale pour la souscription des polices d'assurance annuelles responsabilité civile et assurance multirisques des bâtiments et matériel d'exploitation en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots indépendants :

- Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile chef d'Entreprise

- Lot 2 : Assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation

La consistance des prestations de chaque lot est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3. Cout Prévisionnel

Pour la période de couverture de douze (12) mois, le coût prévisionnel est de **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises (TTC), répartis ainsi qu'il suit :

Lot 1 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties comme suit :

- Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile chef d'Entreprise

- Lot 2 : Assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion des polices d'assurances objet du présent Appel d'Offres sera assurée par la société de Courtage en Assurance « LES MUTUELLES REUNIES S.A ». Sa rémunération sera effectuée par la Compagnie attributaire du Marché et conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'Imprimerie Nationale (IN) de l'exercice 2022,

Imputation - 62531050 (Assurances multi risques des bâtiments et matériels d'exploitation) ;

-62531060 (Assurance responsabilité civile Chef d'entreprise).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau des Marchés et Achats du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale, sis au siège de cette entreprise au Centre Administratif de Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel. Il peut être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **cent mille (100 000) Francs CFA** au compte **N° 335 988 60001-94** ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, sera déposée contre récépissé au Bureau des Marchés et Achats de l'Imprimerie Nationale BP :1603 Yaoundé Cameroun au plus tard **le 21/09/2022 à 12heures** précises et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/Sm/22 DU 18/ 08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCES. LOT N°...

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze(12) mois fermes

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont réparties ainsi qu'il suit:

No	Désignation	Montant
1.	Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile chef d'Entreprise	Trois cent mille (300 000) F CFA
2.	Lot 2: Assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation	Un million six cent mille (1 600 000) F CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture du dossier administratif ainsi que les offres techniques et financières se fera en un seul temps le **21/09/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale siégeant dans la salle de conférence de l'Imprimerie Nationale, en présence des soumissionnaires ou d'un de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires (Pour tous les lots)**

Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Pièce administrative non conforme après le délai de 48 heures

Document falsifié ou fausse déclaration ;
Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ;
Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA ;
Omission d'un prix unitaire quantifié ;
Non-conformité du modèle de soumission ;

- Note Technique inférieure à 80 % des OUI, soit moins de 32 OUI sur 40.

Critères essentiels (Pour tous les lots)

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le **système binaire** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'offre : 05 oui/non:

- Agencement par rapport aux stipulations du RPAO : oui/non ;
- Reliure : oui/non ;
- Intercalaire (intercalaire de couleur entre les différentes pièces d'un dossier) : oui/non ;
- Lisibilité : oui/non ;
- Sommaire (cohérence avec le contenu du dossier) : oui/non.

Trois (03) Références générales du soumissionnaire dans le domaine des assurances: 03 oui

- Représentativité territoriale : *dans les 6 capitales régionales où l'Imprimerie Nationale est implantée notamment Yaoundé, Douala, Garoua, Buea, Bamenda et Bertoua (les copies certifiées conformes des attestations et plans de localisation signés sur l'honneur des différentes agences devront être jointes à l'offre administrative) oui/non ;*
- Chiffre d'affaires moyen en valeur (FCFA) au 31 Décembre des exercices 2018, 2019 et 2020 sur présentation des états financiers de chaque candidat relatif aux exercices comptables sus mentionnés, selon la méthode suivante :
CA moyen inférieur 4 milliards : oui
CA moyen supérieur ou égal à 4 milliards : oui
voir CEG

3. 03 Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires (cas spécifique de la couverture d'assurance globale dommage et responsabilité civile chef d'entreprise) au cours des 03 dernières années: 08 oui

- Le chiffre d'affaires spécifique de la branche considérée (en matière d'assurance Globale dommage et responsabilité civile) au 31 décembre des exercices 2018, 2019 et 2020 : **03 oui/non** :
CA
1 milliard
CA?2 milliards oui

- Ancienneté du soumissionnaire 02 oui/non

- inférieur à 10 ans : oui
Supérieur ou égal à 10 ans : oui.
- Produire trois (03) contrats de 50 millions avec attestations de bonne fin d'exécution des prestations : 03 oui (01 oui par contrat avec attestation de bonne fin)

4. Description détaillée des garanties offertes : 04 oui :

- Compréhension des TDR et suggestions : oui/non
- Garanties et plafonds conformes au DAO ; oui/non
- Moins de 04 Exclusions et déchéances : oui/non
- Franchises respect : oui/non.

5. Modalités de mise en jeu de la garantie : 08 oui :

Nombre de pièces constitutives du dossier de sinistre :

- Dossier de remboursement : 01 oui/non

* pièces évidentes : oui

* pièces difficiles : non ;

- Délai de déclaration du sinistre : 3 oui

* D?2 jours oui

* 2 jours? D> 1jour oui

* D

- Délai de traitement (joindre justificatifs d'antécédents) : 02 oui

* D

* 30 jours

- Garantie honoraires d'expert d'assuré : 01 oui/non

* Si mise à disposition = oui

* Si non disponible = non.

- Taux ou étendue de la garantie : 01 oui/non

* Si mise à disposition = oui

* Si non disponible = non.

6. Couverture des engagements réglementés : 03 oui

- Cer > 200: oui

- 150 ? Cer ? 200: oui

- 100 ? Cer

Cer = taux de couverture des engagements réglementés (voir état C4).

7. Couverture de la marge de solvabilité : 02 oui :

- Cms>350:oui

- 100?Cms?350: oui

Cms= taux de couverture de la marge de solvabilité (voir état C11).

8. Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de cinq ans d'âge : 02 oui :

- CDR ?90% : oui

- 20%

(voir état C10.b tableau D).

9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité : 02 oui/non :

Traités en cours de validité (traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité) : oui/non

14. Attribution
- Capacité du traité : oui/non

Traité = 4 milliards : oui

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode du moins disant.

Traité

10. Facilité accordée des Offres (Offres qui par facilité pertinente) : 03 oui.

NB : Les offres techniques seront évaluées sur quarante (40) oui/non selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de Appels d'Offres (RPAO), quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leurs remises.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau des Marchés du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) en appelant le numéro vert ci-après : 1517 ».

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le *DIRECTEUR*

NGUENANG SALOMON

COMMUNE DE MENGONG

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VOIE D'ACCES A LA CITE MUNICIPALE ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DE LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA Mvila, EN DEUX (02) LOTS.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FINANCEMENT : BIP- CREDIT TRANSFERES DU MINH DU ET MINDDEVEL

IMPUTATION

IMPUTATIONS 56 38 111 01 64182

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mengong, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'aménagement de la voirie en terre de la voie d'accès à la cité municipale et aménagement de la voirie de la cité municipale, dans la Commune de Mengong, Département de la Mvila, Région du Sud, en deux (02)Lots.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres est définie ainsi qu'il suit Aménagement de la voirie en terre de la voie d'accès à la cité municipale (lot1)

- LES TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS;
- LES TRAVAUX DE CHAUSSEE;
- L'ASSAINISSEMENT -DRAINAGE ;

Aménagement de la voirie de la cité municipale (lot2)

- ASSAINISSEMENT —DRAINAGE ;
- OUVRAGES D'ART-OUVRAGES HYDRAULIQUES

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'CEuvre» (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 40 000 000 (Quarante millions) francs CFA pour le lot un (01) et de 15 000 000 pour le lot deux (02).

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres sont constitués en deux(02) lots ainsi qu'il suit :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

8— Cautionnement .provisoire .quarantie de soumission

Toutes les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier agréé par le ministre en charge des finances et dont le montant est de Huit Cent Mille (800 000)) francs CFA pour le lot un (01) et d'un montant de Trois Cent mille (300 000) francs CFA pour le lot (02)..

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINH DU pour le lot 1 et MINDEVEL pour le lot 2, exercice 2022 de la République du Cameroun, Imputations 56 38 111 01 641824 523511 821 (lot 1) et 56 100 02 641824 523511 821 (lot 2)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mengong B.P. 48 Mengong, Tel : 699 92 50 821696 38 29 76, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mengong dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de Cent Mille (100 000)Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Mengong. Le reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, téléphone, etc)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir, à la Commune de Mengong, Boite Postale 48 Mengong, au plus tard le 06/09/2022, à 12heures• heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0101AONO;PU/C.MNG1SGICIPM/2022 DU 08/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA
VOIRIE EN TERRE DE LA VOIE D'ACCES A LA CITE MUNICIPALE ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA
VOIRIE DE LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, EN
DEUX (02) LOTS.»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Appel d'Offres est fixé à Trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus- indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier agréé par le ministre en charge des finances et dont le montant est de Huit Cent Mille (800 000)) francs CFA pour le lot un (01) et d'un montant de Trois Cent mille (300 000) francs CFA pour le lot (02). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

sous peine de rejet ,les pièces requises du dossier administratif devront etre impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps dans la Salle de conférence de la Commune de Mengong par la Commission Interne de Passation des Marchés le 06/09/2022, à partir de 13heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. Toute offre non conforme au DAO sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Les critères sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour tout soumissionnaire pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

15.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité de la capacité financière au-delà de 48 heures
3. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après le dépôt des offres ;

1. La présence de fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire, sans préjudice des poursuites judiciaires ;
2. La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;

1. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7. Une note technique inférieure à 75% de « oui » par rapport aux critères essentiels.

15.2. CRITERES ESSENTIELS

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'évaluation des offres techniques se fera suivant critères essentiels ci-après définies :

Critères essentiels	Notation binaire
1 Présentation de l'offre	Oui/Non
2 Références du soumissionnaire	Oui/Non
3 Moyens humains	Oui/Non
4 Moyens matériels et logistiques	Oui/Non
Méthodologie d'exécution et planning des travaux	Oui/Non
7 Preuve de l'acceptation des conditions du marché :	Oui/Non
Engagement sur L'honneur de se conformer sans réserve aux CCAP, CCTP et CCES, incorporé dans l'intention de soumissionner	

Seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront admises à l'analyse financière. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mengong, autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. L'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte la remise offerte par les soumissionnaires en cas d'attribution

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mengong B.P. Mengong, Tél : 699 92 50 82/696 38 29 76 ou auprès de la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain.

MENGONG le 18 Aout 2022

Le MAIRE

EBAH NGONO JEANNE EPSE ESSIANE

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE PÊCHE ARTISANALE ET MARITIME DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°03/C/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2022 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/A0NO/MINEPIA/MIDEPECAM/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AU PROFIT DES GROUPEMENTS DES AQUACULTEURS DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

n/a

Lire plutot

Le Directeur General de la MIDEPECAM porte a la connaissance des Soumissionnaires de l'Appel d'Offres suscite, que les modifications ont ete apportees aux articles suivants du DQE du DAO:

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF Elements de cout

DESIGNATION	Unite	QTE	PU	PU
Bacs circulaire en plastique, avec accessoires d'installation	3000L	50		
Bacs circulaire en plastique, avec accessoires d'installation	4000L	20		
Epuisette	U	70		
Aliments de clarias (kg)	Kg	9400		
Transport, logistique et installation		1		
THT				
TVA (19,25)				
IR (5,5%/0)				
TTC				

DOUALA le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DOCTEUR TAMBI SAMMY AKO

COMMUNE DE BOURHA

DEMANDE DE COTATION N°006/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE TCHEVI, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2022, le Maire, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de BOURHA (Maître d'ouvrage), un avis de consultation pour **la Réfection des salles de classe a l'EP de Tchévi dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

la Réfection des salles de classe a l'EP de Tchévi dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **Sept millions cinq cent mille (7 500 000) Francs**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant la compétence en la matière.

5. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'investissement Communal, exercice 2022.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Bourha.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bourha, au plus tard le **31/08/2022 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°006/DC/SG/C-BHA/CIPM/TBEC/2022 DU 03/08/2022 POUR LA REFECTION DES SALLES DE CLASSE A L'EP DE TCHEVI DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des travaux objet de la présente Demande de Cotation est de (30) jours. L'exécution se fera à l'EP de Tchévi dans la Commune de BOURHA,

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA.**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°5 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bourha, au plus tard le **31/08/2022 à 10 Heures**, heure locale.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le **31/08/2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de BOURHA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation**11.1.1- Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Fausse déclaration,
- d) Documents falsifiés ou scannés ;

11.1.2- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BOURHA.

BOURRHA le 3 Aout 2022

Le MAIRE

TCHIKOUA

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N° 014/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 17 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA CONNEXION À INTERNET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 56 39 167 03 340010 524211

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par **Décision N° 014/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 17 Août 2022**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire des prestations susvisées :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Acquisition du matériel informatique pour la connexion à internet des Services Déconcentrés du MINPMEESA	KIAMA SA	01 mois	Cinquante millions cinq cent soixante-deux mille (50 562 000) francs CFA.	YAOUNDE

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Lettre Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 95/2022/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U00 PORTANT RESILIATION DES MARCHES N°S 06, 07, 08, 09/20/M/MINESEC-UGPEST/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020 PASSE AVEC LA SOCIETE AGL SERVICES BP 12738 DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires communique :

Les marchés n°06, 07, 08 et 09/20/M/MINESEC-UGPEST/CIPM/2020 du 29 septembre 2020 passé après Appel d'Offres International Ouvert Limité aux fournisseurs ressortissants des pays membres de la Banque Islamique de Développement N°002/20/AOIO-PM/MINESEC-UGPEST/CIPM du 05 mars 2020 pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la formation des utilisateurs des équipements des filières économie sociale et familiale du CETIC de Nsam en 04 lots avec **AGL SERVICES, BP 12738 DOUALA** ont été résiliés, conformément au point 28.1 du CCAG desdits marchés et aux dispositions de l'article 181(1b) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 12 Aout 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE TIGNERE

AVIS DE CONSULTATION N° 05BIS/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 17 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE TOYOTA FORTUNER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de TIGNERE, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule Toyota Fortuner pour le compte de la COMMUNE DE TIGNERE.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **45 750 000 (Quarante Cinq Millions Sept Cent Cinquante Mille) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à l'entreprise automobile installée en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE TIGNERE, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE DE TIGNERE.

4. Financement

le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la COMMUNE de TIGNERE exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE TIGNERE, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale DE TIGNERE au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2022 et la déclaration indiquant l'intervention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli ferme à la Mairie de TIGNERE, au plus tard **le 13 SEPT 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 05bis/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 17 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE TOYOTA FORTUNER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **un (01) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt jours (20) ouvrables à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **915 000 (neuf cent quinze mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres**MODE DE PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ou l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance timbrée ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- un plan de localisation certifié du soumissionnaire.

NB. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes et devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique

- Références du cocontractant dans le domaine ;
- Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.
- Service après-vente ;

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté ;

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Tignère , au plus tard **le 13 SEPT 2022 à 14 heures** précises, avec la mention ;

*AVIS DE CONSULTATION N° 05bis/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 17 AOÛT 2022 POUR
L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE TOYOTA FORTUNER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIGNERE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 13 SEPT 2022 à 15 heures** précises à la Salle de sessions de la Mairie de TIGNERE.. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des détails et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

12. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Tignère, l'Autorité Contractante attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours(60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Tignère les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 696 74 37 87.

TIGNERE le 17 Aout 2022

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS DES SITES ET DÉPÔTS DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2022 ET 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sûreté/sécurité des installations, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme un Appel d'Offres National ouvert relatif aux Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et dépôts de la SCDP pour les exercices 2022 et 2023.

2. Consistance des prestations

La consistance des Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres se trouve dans les Termes de Référence (TDR) joints au présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est Toutes Taxes Comprises de **trois cent onze millions cinq cent soixante-seize mille quatre cent francs (311 576 400 F CFA TTC) F CFA**, réparti par lot ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	Cou
1	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des domiciles, sites et Dépôts de Douala pour l'année 2023	
2	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et Dépôts de Yaoundé, Bafoussam, Bertoua, Belabo, Ngaoundéré, Garoua et Maroua pour le reliquat de l'année 2022 et de l'année 2023	

4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots tel que détaillés ci-après :

N° LOT	DESIGNATION
1	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des domiciles, sites et Dépôts de Douala pour l'année 2023
2	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et Dépôts de Yaoundé, Bafoussam, Bertoua, Belabo, Ngaoundéré, Garoua et Maroua pour le reliquat de l'année 2022 et de l'année 2023

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2022 pour le reliquat de l'exercice 2022 et par le budget de fonctionnement de l'exercice 2023 pour les douze (12) mois de chaque lot à exécuter en 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (150 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **08/09/2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2022 DU 18/08/2022 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES DES SITES ET DEPOTS DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP).

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de :

N° LOT	DESIGNATION	DEL
1	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des domiciles, sites et Dépôts de Douala pour l'année 2023	Dou
2	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et Dépôts de Yaoundé, Bafoussam, Bertoua, Belabo, Ngaoundéré, Garoua et Maroua pour le reliquat de l'année 2022 et de l'année 2023	Seiz 2022 disp

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant par lot de :

N° LOT	DESIGNATION	Mon
--------	-------------	-----

1	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des domiciles, sites et Dépôts de Douala pour l'année 2023
2	Prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et Dépôts de Yaoundé, Bafoussam, Bertoua, Belabo, Ngaoundéré, Garoua et Maroua pour le reliquat de l'année 2022 et de l'année 2023

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **08/09/2022 à 10h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

● Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière ;
- Non soumission au Régime d'Imposition Réel ;
- Absence d'agrément à l'activité de gardiennage en cours de validité et certifié par l'Autorité compétente.

● Offre technique

- Présence d'une information financière ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;

● Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation de l'offre	05 Points
Références du Prestataire	30 Points
Qualification du personnel	45 Points
Moyens logistiques	15 Points
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	05 Points
TOTAL	100 Points

Méthode de sélection du prestataire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $S_f = 100 \times (F_m/F_p)$

S_f étant le score financier, F_m la proposition la moins-disante et F_p le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $ST = 0,8$ et $F = 0,2$.

Le score total est alors de : $ST = 0.8St + 0.2Sf$

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers conformément à l'article 50 al 1(b) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction de la Qualité, Sécurité et Environnement (DQSE) ou à la Sous-Direction de la Sécurité et de la Sureté (SDSS) : Tél (+237) 677 60 92 67 ou 679 50 15 05.

Visite des sites

Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site.

DOUALA le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N°1 DU 17 AOÛT 2022 À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 000032/AONO/MINEE/CIPM/CCCM-AI/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ 400 KV NACHTIGAL BAFOUSSAM AINSI QUE LES OUVRAGES CONNEXES, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1° ARTICLE 8 cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Au lieu de : Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent millions (100 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Lire : Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **soixante-dix millions (70 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

2° ARTICLE 14 Critères d'évaluation des offres:

Au lieu de : 14-1 : Critères éliminatoires :

5) Note technique inférieure à **75/100** ;

Lire : 14-1 : Critères éliminatoires :

5) Note technique inférieure à **80/100** ;

CCAP

1° ARTICLE 10 MATERIEL ET PERSONNEL DU PRESTATAIRE:

Au lieu de :

- **QUINZE (15)** véhicules pickup 4x4 et un (01) véhicule station wagon (SW) ;

N°	Noms des fournitures	Quantités	Caractéristiques techniques minimales
1	Véhicules pick-up 4x4	15	Moteur - Type 4 cylindres en ligne ; - Distribution double arbres à cames ; - Nombre de soupape ? 08 ; - Cylindrée ? 2986 cc

Suivi et contrôle du projet par l'administration (MINEE, MINMAP)

Le Maître d'œuvre devra acquérir les matériels ci-après destinés au suivi et contrôle du marché.

- **Douze (12)** véhicules pickup 4x4 de marque Toyota pour les services du Maître d'œuvre ;

Lire : **HUIT (08)** véhicules pickup 4x4 et un (01) véhicule station wagon (SW) ;

N°	Noms des fournitures	Quantités	Caractéristiques techniques minimales
1	Véhicules pick-up 4x4	08	Moteur - Type 4 cylindres en ligne ; - Distribution double arbres à cames ; - Nombre de soupape ? 08 ; - Cylindrée ? 2986 cc

Suivi et contrôle du projet par l'administration (MINEE, MINMAP)

Le Maître d'œuvre devra acquérir les matériels ci-après destinés au suivi et contrôle du marché.

- **CINQ (05)** véhicules pickup 4x4 de marque Toyota pour les services du Maître d'œuvre ;

IDEM POUR LE POINT 7 DES TERMES DE REFERENCE

GRILLE D'EVALUATION

AU LIEU DE :

	6. Situation financière du BET (5 points)			
		Chiffre d'affaires cumulé dans les Assistances à maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrises d'œuvre de construction de lignes de transport de l'électricité de puissance supérieure ou égale à 225 kV d'au moins sept (07) milliards F.CFA au cours des trois (03) dernières années. A justifier par les copies des contrats signés et les procès- verbaux de réception	3 pts	

LIRE :

	6. Situation financière du BET (5 points)			
		Chiffre d'affaires cumulé dans les Assistances à maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrises d'œuvre de construction de lignes de transport de l'électricité de puissance supérieure ou égale à 225 kV d'au moins (1,500 000 000) un milliard cinq cent millions F.CFA au cours des trois (03) dernières années. A justifier par les copies des contrats signés et les procès- verbaux de réception	3 pts	

SAO
 AOU
 NDE le 17 Aout 2022
 Le MINISTRE
ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000046/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC DU 03 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS ET LETTRE-COMMANDE RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000029/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOLZIBI-NKOLEKOTING-KOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OKOLA, ÉLECTRIFICATION RURALE PAR RÉSEAU MONOPHASÉ DE L'AXE BILIK-EKOREZOCK DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO ET CONSTRUCTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT/BT MONOPHASÉ DU VILLAGE ODING OTOA DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO , RÉGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés attributaires des marchés relatifs à l'appel d'Offres suscité, les soumissionnaires ci-après désignés :

N° de lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
1	DECENT HIGLAND ENTERPRISE	154 304 135	04 mois
2	ROC CONSULTING	27 440 164	04 mois
3	ETS TOUCH OF CLASS	70 368 662	04 mois

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 27 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DU MARCHÉ N° 03 /M/C.OLANG/CIPM/2022. N°...02...../AONO/C.OLANG/CIPM/2022 DU 21/04 /2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASÉS ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITÉS DE MVOLO - NKOSSO - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINEE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE:**

Par décision N°003 /D/MINDDEVEL/CO-OLA>IGUINA/SG/2022 du 27 juillet 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	Attributaire I	Montant TTC	Montant TTC en lettre
(FCFA)		FCFA	
LOT	ETS NYANGO		Quarante- Neuf million
(NIQUE	SARL U	49 999 000 FCFA	Neuf Cent Quatre-vingt -Dix Neuf Mille

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 27 Juillet 2022

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MANGA OLAMA EPSE MBEGA BERNADETTE NOEL

CITY MAYOR

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET .

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)

IMPUTATION

CCM 1521 01 G

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

In line with the execution of the C2D "Regional Capitals 2" program, the State of Cameroon through the City Mayor of the Bamenda City Council wishes to launch the Open National Invitation to Tender for the execution of the works for the rehabilitation of Ntarikon Market.

2. Consistance des prestations

The works subject of this contract includes:

- PREPARATORY WORKS AND STUDIES;
- EARTHWORKS;
- FOUNDATION FOR THE CONSTRUCTION OF THE OFFICE, HANGARS AND HAIR PLATING SECTION;
- GROUND FLOOR;
- ROOFING WORKS;
- METALLIC/ALUMINUM WORKS;
- PLUMBING WORKS;
- ELECTRICITY;
- PAINTING;
- VR D;
- ENVIRONMENTAL MITIGATIONS.

In addition, all other suggestions necessary for the good execution of the works according to the specifications of the STC.

3. Cout Prévisionnel

The project cost is estimated at **One hundred and sixty-nine million (169,000,000) FCFA**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The works are grouped in one lot.

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to all companies specialized in building construction and public works.

7. Financement

The works subject of this invitation to tender shall be funded by C2D - "REGIONAL CAPITAL 2" budget. 'Convention CCM 1521 01 G of 28 June 2018'.

Payments shall be done within a maximum timeframe of 30 calendar days maximum from the date of submission of the approved detailed accounts (bills).

8. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted at the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program (tel: 677 850 332), as soon as this tender notice is published (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **one hundred and seventeen thousand two hundred and fifty (117 250) CFA francs** payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) hard copies including the original and six (6) copies and a scanned soft copy (CD or USB) of all the bids marked as such, should reach the **Secretariat of the Local Coordination Unit of C2D "Regional Capitals" in Bamenda , located at up station behind the Regional Delegation of Housing and Urban Development of the North West Region in Bamenda , latest 21/09/2022 (42 days) at 12.00 noon precisely** and should carry the inscription:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET.

To be opened only during the bid-opening session"

11. Delai de Livraison

The maximum execution timeframe provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender is **Six (06) calendar months**

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of the an amount of **three million eight hundred and eighty thousand (3,880,000) F CFA** and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

13. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers, etc...) must imperatively be produced following the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

14. Ouverture des Plis

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the **22/09/2022** at **1:00 pm** precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board office.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

15. Critères d'évaluation

The evaluation criteria consist of two types: the qualifying criteria and essential criteria. These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to the essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents, compliance of the technical offer to the CAD specifications, and qualification of candidates.

1. Elimination criteria

These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents and technical qualification of candidates.

These criteria are:

- Absence of Bid Bond;
- False statements or falsified documents;
- Insufficient financial capacity

- Certificate of Financial Capacity (certificate from a first-class bank) of amount one hundred million (100,000,000) CFA francs.

- Average turnover for the past three years (2021, 2020 and 2019) of about 510,000,000 F CFA.

- The unavailability of a signed statement of integrity, eligibility and social and environmental responsibility

2.Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made following the binary (yes/no) based on the essential qualification criteria below:

- bidder's experience.
- human means.
- material means.
 - Methodology approach.

References should be recent enough (under 10 years) and justified with extracts of contract.

The details of these essential criteria are specified in the evaluation matrix contained in the Special Regulations of the Invitation to tender of the Bid (Section 4).

16. Attribution

The contracts shall be awarded to those bidders whose bids shall be judged essential in compliance with the tender file and are evaluated as the lowest in cost

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **ninety (90) days** from the deadline set for the submission of bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Coordinator of the Local Coordination Unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program office (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council. (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 11 Aout 2022

Le MAIRE

ACHOBONG TAMBENG Paul

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°006/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/A0NO/C-OLANGUINA/ CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDONG-CARREFOUR MVEM (7KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA. DEPARTEMENT DE LA NIEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE:

Par décision N°006 /D/MINDDEVELdeOLANGUINA/SG/2022 du 24 Juin 2.07_2. la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après

		N° LOT	Attributaire («eCFA»)	Montant TTC en lettre
				,
				Délai
LOT	ETS WORLD GLOBAL	23 990.00	TCFA	FCFA
				(vingt-trois millions)
UNIQUE	ACTIVITIES ; BP :			03
	475 Yaoundé, Tél:			03
				(mois), neuf cent quatre-vingt?
	678 29 69 71/658 86			mille
	5129,			Francs
Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter				CFA
communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.				(trois mois)

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

CITY MAYOR

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UPSTATION DOWN TOWN IN BAMENDA .

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)

IMPUTATION

CCM 1521 01 G

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

In line with the execution of the C2D “Regional Capitals 2” program, the State of Cameroon through the City Mayor of the Bamenda City Council wishes to launch the Open National Invitation to Tender for the execution of the works for the construction of a footpath from up station to downtown in Bamenda

2. Consistance des prestations

The works subject of this contract includes:

- PRELIMINARY WORKS
- EARTHWORKS
- CONCRETE / RETAINING WALLS CONSTRUCTION
- PAVEMENT AND LAND SCAPING WORKS
- METALLIC WORKS
- PAINTING WORKS

In addition, all other suggestions which are necessary for the good execution of the works according to the specifications of the STC

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation after studies stands at **fifty million (50,000,000) F CFA inclusive of all taxes .**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The works are grouped in a single lot.

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to all companies specialized in building construction and public works.

7. Financement

The works subject of this invitation to tender shall be funded by C2D - “REGIONAL CAPITAL 2” budget. 'Convention CCM 1521 01 G of 28 June 2018'.

Payments shall be done within a maximum timeframe of 30 calendar days maximum from the date of submission of the approved detailed accounts (bills).

8. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted and obtained from the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program situated up-station behind the Regional Delegation of Housing and Urban Development (tel: 677 850 332), as soon as this tender notice is published (TEL: 233 361 313, 677 773 859).

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **Sixty four thousand five hundred (64 500) CFA francs** payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) hard copies including the original and six (6) copies and a soft copy (CD or USB) marked as such, should reach the office of the Coordinator of the Local Coordination Unit situated up-station behind the Regional Delegation of Housing and Urban Development (TEL: 677 850 332) not later than the **21/09/2022 (42 days) at 12:00 noon precisely** and should carry the inscription:

11. Delai de Livraison

The maximum execution timeframe provided by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender is Six (6) calendar months.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of an amount of **One million (1 000 000) F CFA** and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers.

13. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers etc...) must imperatively be produced following the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

14. Ouverture des Plis

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the **21/09/2022 at 1:00 pm** precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the ground floor of the Bamenda City Council building at mulang.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

15. Critères d'évaluation

The evaluation criteria consist of two types: the qualifying criteria and essential criteria. These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to the essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents, compliance of the technical offer to the CAD specifications and qualification of candidates.

1. Elimination criteria

These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents and technical qualification of candidates.

These criteria are:

- Absence or insufficient Bid Bond;
- False statements or falsified documents;
- Insufficient financial capacity in date and amount: The unavailability of a signed statement of integrity, eligibility and social and environmental responsibility as per the model attached in the annex of the tender document;
 - Financial Capacity / Surface of 25,000,000 [\[NTDC1\]](#) F CFA (certificate from a first-class bank);
 - Average turnover for the past three years (2021, 2020 and 2019 of amount 150,000,000 FCFA
-

2. Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made following the binary (yes/no) based on the essential qualification criteria below:

- bidder's experience;
- human resources;
- equipment;
 - Methodological approach.

References should be recent enough (under 10 years) and justified with extracts of contract.

The details of these essential criteria are specified in the evaluation matrix contained in the Special Regulations of the invitation to tender of the Bid (Section 4).

16. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder whose bids shall be judged essential in compliance with the tender file and are evaluated as the lowest in cost

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for *ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids*

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Coordinator of the Local Coordination Unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program office (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council. (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 11 Aout 2022

Le MAIRE

ACHOBONG TAMBENG Paul

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°002/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /A0NO/C.OLANGUINA/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLI. (AEP) A ENERGIES MIXTES OU HYBRIDE (ELECTRIQUE ET SOLAIRE) DANS LA LOCALITE D'AKOM KA DA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE:

Par décision N°002 /D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/ W/2022 du 24 juin 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au oumissionnaire ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC	Montant TTC en lettre FCFA	Délai(FCFA) d'exécution(<u>mois</u>)
LOT	GUYLENNE	Quarante- quatre		
UNIQUE	44 700 000 FCFA million sept cent mille		03 (trois	francs mois)

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la **Mairie** d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 01 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOL-TOP DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE:

Par décision N°002 /D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2022 du 24 juin 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Montant TTC en lettre

Délai

FCFA

d'exécution (mois)

Quarante-neuf million neuf cent huit mille neuf cent soixante- neuf

03 (trois francs mois)

Ledit attributaire est par conséquent, invité à se présenter à 4 Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué; en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 013/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA (MEVEN; LOT 2 (CSI DE NKOLAFAMBA); NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
02	ETS À TOUTE HEURE BUSINESS CENTER	6 930 000	7 215 863	UN (01) MOIS	1 ^{er}
	ETS SYRIUS PLAZZA	8 006 140	8 366 207	UN (01) MOIS	2 ^{ème}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS À TOUTE HEURE BUSINESS CENTER ; BP 3917 YAOUNDE TEL: 699 81 23 42

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N° 2022-143/C/MINSEP/CMPPM/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE HAUT NIVEAU DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :

Par Décision **N° 2022-142/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 du 21 JUILLET 2022**, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux susmentionnés :

Adjudicataire	Nature des travaux	Montant en FCFATTC	Montant prévisionnel en FCFA TTC	Délai d'exécution
ETS ESPOIR SERVICES Tel : 675 23 69 95	Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant la Direction des Sports de Haut Niveau du Ministère des Sports et de l'Education Physique.	48 772 748	50 000 000	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marché aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSEP dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE DE BAMENDA 2E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 15./ONIT/BIIC/BIICITB/2022 OF 04/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Investment Budget, the Mayor of Bamenda II Council, the Contracting Authority, hereby launches an **Open National Invitation to tender** FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION **by emergency procedure**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Facilities
- Website preparation
- General earth works

Foundation-Abutment-deck-wing walls

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **30,000,000 (Thirty million) FCFA** all taxes inclusive

4. Allotissement

The works is as follows:

CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION,

5. Participation et origine

Participation in this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2022 Public Investment Budget of the MINDDEVEL, budget head No. 56-27-100-02-641606-523411-821

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at Bamenda II Council, (Technical Service) t Telephone **N ° 679-685-596** , as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from Bamenda II Council, (Technical Service) Telephone **N ° 679-685-596** as soon as this notice is published against payment of the sum of **45000** CFA francs (Forty five thousand Francs CFA), payable at a Bamenda II Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach Bamenda II Council, Mayor's Private Secretariat not later than **23/08/2022 at 10.am** local time and should carry the registration:

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **Six hundred thousand (600,000) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **26/08/2022 at 11.am** local time, in the conference hall of Bamenda II Council, by the Bamenda II Internal Tender Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Elimination criteria

1. False declaration or falsified documents;
2. Failure to meet **75%** of essential criteria;
3. Name of company suspended by MINMAP
4. Financial situation below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- References of the company in building construction;
- 3- Quality of the personnel;
- 4- Technical organization of the works;
- 5- Safety measures on the site;
- 6- Logistics;
- 7- Certificate and report of site visit signed by the Contractor;
- 8- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Bamenda II Council, (technical Service) Telephone N° **679-685-596**

BAMENDA le 4 Aout 2022

Le MAYOR

CHENWI Peter

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !